



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE
CE SOIR À 20H00 AU
STADE MUSTAPHA TCHAKER
DE BLIDA CR BELOUZDAD-
AC LÉOPARDS

P.13



PIRATAGE DE COMPTES POSTAUX
LES AUTORITÉS
DÉMANTÈLENT
UN RÉSEAU

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 25 AOÛT 2024 // N°887 // PRIX 20 DA

YOUCEF AOUCHE, HIER À PARTIR DE SÉTIF

«LE CHANGEMENT EST POSSIBLE»

Le candidat du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a intensifié sa campagne en rencontrant hier les citoyens de Sétif, une étape clé en raison de l'importance stratégique de cette région sur le plan électoral...

P.2



EDUCATION NATIONALE

LA RENTRÉE SCOLAIRE FIXÉE AU 22 SEPTEMBRE PROCHAIN

Le gouvernement a dévoilé le calendrier officiel de la rentrée sociale 2024-2025. Les élèves feront leur rentrée scolaire le 22 septembre prochain, tandis que les étudiants universitaires reprendront les cours le 24 septembre.....

P.4



SUBVENTION DE L'HUILE ET DU SUCRE PAR L'ETAT

120 MILLIARDS DE DA POUR COUVRIR LA COMPENSATION DES PRIX

Dans le cadre de la contribution de l'Etat à la stabilisation des prix du sucre blanc et de l'huile alimentaire ordinaire raffinée, le ministre des Finances, Aziz Fayed, a déclaré que le ministère a dégagé d'importantes allocations financières dans de nombreux secteurs afin de préserver le pouvoir d'achat du citoyen...

P.7



LES CANDIDATS FONT FACE AUX PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE À MI-CHEMIN DU SCRUTIN

LES CANDIDATS MULTIPLIENT LES PROMESSES ET LES APPELS À LA MOBILISATION. ENTRE CONTINUITÉ ET CHANGEMENT, LES CITOYENS DEVRONT FAIRE UN CHOIX DÉTERMINANT POUR L'AVENIR DU PAYS.....

Lire en pages 2 et 3



10^E JOUR DE CAMPAGNE DU CANDIDAT DU MSP ABDELALI HASSANI CHERIF À BÉCHAR, TLEMEN ET ORAN :

«L'IMPORTANCE DE CETTE PRÉSIDENTIELLE EST INDUITE PAR UN CONTEXTE MONDIAL CONFLICTUEL»

2.000 kilomètres parcourus en trois jours pour le candidat du MSP, Abdellali Hassani Cherif : Blida-Médéa-Mecheria-Bechar-Tlemcen et Oran...

P.2

10^E JOUR DE CAMPAGNE DU CANDIDAT DU MSP ABDELALI HASSANI CHÉRIF À BÉCHAR, TLEMCCEN ET ORAN :

«L'importance de cette présidentielle est induite par un contexte mondial conflictuel»

2 000 kilomètres parcourus en trois jours pour le candidat du MSP, Abdellali Hassani Cherif : Blida-Médéa-Mecheria-Béchar-Tlemcen et Oran...

Le candidat islamique peut encore se prévaloir d'avoir été celui qui a animé le plus de meetings, rassemblements et travail de proximité avec les citoyens des villes visitées. Vendredi était un rendez-vous spécial avec les citoyens de Béchar, zone hautement sensible au sud-ouest de l'Algérie, limrophe du Maroc.

Mais pas que. Car Béchar se pose aujourd'hui, comme un pôle économique d'importance régionale. Les trois villes du périple du week-end sont des régions stratégiques pour l'Algérie, car situées à l'ouest, là où la vigilance reste de mise. Le discours du candidat aux prochaines élections présidentielles, Abdellali Hassani Cherif, s'est surtout articulé autour d'axes comme la stabilité, la cohésion sociale, le front politique uni et l'armée nationale,

garante de l'unité et de la souveraineté du pays. A Béchar, le discours a été un clin d'œil à l'armée, autour de laquelle «les citoyens doivent se mobiliser», afin que «ceux qui se cachent ne puissent pas saisir l'opportunité de ces élections présidentielles pour s'attaquer à l'Algérie». La wilaya de Béchar, «par sa capacité à capter le commerce transsaharien, peut, dans un avenir proche devenir un pôle économique important et une porte d'entrée sans pareille aux marchés africains» dit-il. Aussi, avec un meilleur découpage administratif, «la région peut se développer plus vite, dépasser les lenteurs bureaucratiques et les pesanteurs administratives et s'amarrer à un modèle économique local en relation avec le voisinage immédiat». La région du sud-ouest algérien «mériterait plus de moyens



pour relever les défis qui l'attendent et permettre au pays de pénétrer le marché de l'ouest africain en position de force». Hier, à Tlemcen, le discours prononcé par le candidat Hassani Cherif a été rassembleur surtout, et le patron du MSP a appelé aux citoyens présents, partisans et badauds, d'aller

voter, faire son devoir civique, avec l'objectif de «s'unir autour de la nation, pour faire des élections un franc succès et faire de l'Algérie un pays émergent, unifié et souverain, avec un rôle imposant dans la scène régionale et internationale». Hassani a ajouté : «Nous sommes conscients, en tant qu'Algériens

et responsables politiques, des défis qui attendent notre pays et attendons ces élections». Le candidat aux prochaines élections a expliqué que «ces élections interviennent dans un contexte électrique d'un vaste conflit international qui secoue le monde entier», soulignant ce qui se passe en Palestine et ses répercussions sur le monde arabe, un conflit où «les sionistes mènent une guerre de génocide sans précédent contre le peuple palestinien et les peuples de la région», en plus de ce qui se passe dans de nombreux pays arabes et musulmans, comme le Liban, la Libye, le Soudan, le Tchad, le Niger et d'autres encore. Hassani a souligné que «ces circonstances nous font ressentir l'importance des élections et appellent à leur succès, considérant qu'il s'agit d'élections cruciales qui décideront du sort de la nation».

De notre envoyé spécial
Fayçal O.

FATMA SAÏDANE, SECRÉTAIRE NATIONALE DU DÉPARTEMENT FEMMES AU MSP, À L'EXPRESS :

«Le fonds électoral féminin est un des piliers du parti»

Depuis la création du parti par Mahfoud Nahnah, le Msp a donné une place privilégiée à la femme. Les rassemblements spécialement féminins sont d'ailleurs une «marque de fabrique» MSP depuis toujours. Les résultats notables enregistrés par le parti lors des grandes joutes électorales sont souvent teintés par la présence discrète mais pourtant forte et perceptible des électrices. L'Express est allé plus loin sur le sujet avec Fatma Saïdane, secrétaire nationale du Département Femme au MSP, qui sous-entend que «le fonds électoral féminin sera la force du MSP au lendemain du 7 septembre pro-

chain. Dans quelques jours nous allons mener une joute électorale importante et la femme algérienne, qui est la moitié de la société, aura son mot à dire. Comme vous le savez, le MSP a donné depuis sa création, à la femme ses espaces d'expressions : politique, sociale et économique. La femme a constitué un des piliers sur lequel s'est construit le parti. Nous disons toujours aux femmes que le fait de choisir ses élus communaux, des députés, son président, est un acte responsable qui lui permet par la suite de s'exprimer à travers ses choix et les programmes choisis. Elle a à penser la famille, l'enfant, la pro-

tection de l'enfant, le travail de la femme, la femme dans la société, etc. autant de sujets qui l'intéressent et qui la motivent pour aller de l'avant. Voilà ce que nous inculquons à la femme. De ce fait la femme doit donner de l'importance à ses choix politiques comme elle donne de l'importance à d'autres aspects de sa vie. C'est un travail de longue haleine, nous le faisons à longueur d'année, et chaque semestre, nous avons une halte avec le Majliss echoura national pour en évaluer le cours et apprécier les résultats. L'importance du rôle de la femme déteint également sur son rôle d'éducatrice, car la

femme demeure bel et bien l'éducatrice numéro 1 de l'enfant et de l'homme de demain. Et parmi nos principes directeurs, nous lui inculquons les valeurs du nationalisme et du patriotisme. De ce fait, elle a toujours une influence sur l'homme, dans sa prise de décision, dans ses choix politiques et dans sa manière de penser les choses. La femme, l'enfant, la famille, leur protection, les valeurs civiques et nationales, etc. sont autant de sujets que notre parti développe et inculque à la femme, d'où notre vigueur sur ces dossiers».

Propos recueillis par F.O.

YOUCEF AOUCHICHE, HIER, DEPUIS SÉTIF :

«Le changement est possible»

Le candidat du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a intensifié sa campagne en rencontrant hier les citoyens de Sétif, une étape clé en raison de l'importance stratégique de cette région sur le plan électoral. Lors de cette rencontre à la Maison de la Culture Houari Boumediene, Aouchiche a exposé sa vision pour l'Algérie, soulignant que le FFS ambitionne de «construire un État fort de ses institutions et non un État basé sur des personnes». Durant son intervention, il a insisté sur le fait que «le changement est possible» et a affirmé que son parti tiendrait ses engagements envers le

peuple algérien s'il accédait au pouvoir. «Si le peuple algérien nous accorde sa confiance, nous entamerons dès le premier jour de notre mandat les réformes politiques et économiques nécessaires. Nous mettrons également en œuvre l'ensemble de nos engagements historiques et politiques pris lors de cette campagne», a-t-il assuré. Aouchiche a également insisté sur le rôle primordial du FFS dans la construction d'un État de droit et de justice, une mission qu'il considère comme une responsabilité partagée par tous. Appelant les citoyens à soutenir sa candidature, il a réitéré que «le changement

est la responsabilité de tous». Abordant la situation politique actuelle de l'Algérie, Aouchiche a plaidé pour l'unité autour d'un programme visant à bâtir une Algérie nouvelle, tout en se distançant des discours négatifs et des divisions. Selon lui, «le changement est nécessaire à la construction progressive d'un État démocratique». À Sétif, Aouchiche a rappelé que malgré les trahisons et les insultes subies par le FFS, le parti reste déterminé à défendre les intérêts des plus démunis. Il a fermement affirmé que le programme du FFS n'abandonne jamais ses principes fondamentaux, réitérant son

engagement en faveur de la liberté et de la démocratie, quelles que soient les circonstances. Après cette rencontre à Sétif, Youcef Aouchiche s'est rendu à Tizi-Ouzou, précisément dans la commune de Boghni, pour continuer ses activités de proximité avec les citoyens. Plus tôt, lors de son passage à Jijel, il avait souligné l'importance de développer le secteur touristique, notamment le tourisme balnéaire, qu'il voit comme une locomotive pour l'économie régionale. Le candidat n'a pas manqué de mettre en avant l'importance du développement économique local, qu'il considère comme une priorité

absolue pour assurer une redistribution équitable des richesses. Cette première moitié de campagne est marquée par des appels répétés de Aouchiche à une participation massive des citoyens le jour du vote, insistant sur l'importance cruciale de ce scrutin pour l'avenir de l'Algérie. Pour lui, ce vote représente une étape décisive dans l'histoire du pays, et il ne cesse de rappeler aux Algériens l'importance de choisir un candidat qui répond véritablement à leurs attentes. Il conclut en rappelant que chaque voix compte et que l'avenir de l'Algérie est entre les mains des électeurs.

Oumssia B.

DÉCÈS DE FAROUK KODDAMI, MEMBRE DU COMITÉ CENTRAL DU FATAH

Attaf envoie un message de condoléances à son homologue palestinien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a envoyé un message de condoléances au Premier ministre de l'État frère de Palestine, Mohammed Mustafa, suite au décès du leader et acti-

viste palestinien Farouk Kaddoumi. Le ministre Ahmed Attaf a, donc, présenté ses condoléances à son homologue palestinien, aux membres de la famille du défunt et à tout le peuple palestinien frère. Priant Allah tout-puissant d'accorder

à son âme la plus grande miséricorde et d'accorder à ses frères palestiniens patience et réconfort, Attaf a salué les prouesses du défunt, qui resteront fermement ancrées dans l'esprit du peuple palestinien et demeureront un phare lumi-

neux qui guidera les générations actuelles et futures pour achever la marche de la libération et réaliser le projet national palestinien dans son intégralité et sans entrave, par l'établissement d'un État palestinien indépendant et souve-

rain avec Al-Qods Al-Sharif pour capitale. Membre du Comité central du Fatah et membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, Farouk Kaddami est décédé, jeudi dernier, à l'âge de 93 ans.

BRAHIM MERAD, DIRECTEUR DE CAMPAGNE DU CANDIDAT TEBBOUNE :

«Notre candidat veut mettre fin à la crise de logements»

Au dixième jour de la campagne officielle, l'équipe du candidat indépendant Tebboune multiplie les sorties dans les wilayas de l'ouest du pays afin de convaincre les électeurs...

Brahim Merad, le directeur de campagne, était depuis hier à Mascara, Sidi Bel-Abbès puis Tlemcen dans l'après-midi. Il a axé son discours sur la volonté du candidat Tebboune de «rapprocher les citoyens des centres de décision». Plusieurs promesses ont été faites, notamment la création de nouvelles wilayas. Au moins sept nouvelles devraient voir le jour dès le début d'un éventuel second mandat. En effet, question décrite comme urgente et même «prioritaire» dans le programme officiel du candidat. Merad, avait expliqué vendredi dernier, depuis la wilaya d'Ain Defla, que l'Algérie ne pouvait plus conserver un système d'organisation territoriale pensé pour «10 ou 20 millions d'habitants (...) aujourd'hui nous sommes 46 millions». Il explique à ce propos que le candidat, «au regard de la superficie du pays» et du nombre de ses habitants, envisage même de porter le nombre de wilaya «à près d'une centaine». Toutefois, le projet actuel du candidat est de permettre, dans un premier temps, le pas-

sage à 65 wilayas, dont les régions de Khemis Miliana et de Miliana, qui appartiennent toutes deux à la wilaya d'Ain Defla. Ces régions «ont les caractéristiques pour devenir des wilayas à part entière». Même chose pour la commune de Sig et sa région, (wilaya de Mascara). Merad a déclaré hier matin lors d'une discussion avec des électeurs que «Sig est aussi qualifiée pour devenir une wilaya». Et cette question du «nouveau découpage régional», n'est pas «un slogan de campagne, c'est le programme du candidat» lance le responsable. Il ajoute «le candidat Tebboune a dit que l'Algérie est un continent, il n'est plus possible que la majorité des citoyens restés sur les régions côtières (...) Chaque grande ville, à l'image de Sig, peut devenir une wilaya». Par ailleurs, les haltes effectuées hier par le directeur de campagne du candidat Tebboune ont également été l'occasion de répondre aux questions de citoyens, de clarifier et de réaffirmer, les grandes propositions soumises aux électeurs. Ainsi, Merad a notamment lancé,



«Tebboune lors de son premier mandat à augmenter les salaires de 47%» et «dès la première ou la seconde année de son éventuel second mandat, il compte bien poursuivre cette augmentation pour arriver à 100% de hausse». La question du loge-

ment suscite aussi un vif intérêt, le responsable confirme en ce sens que le candidat Tebboune «veut mettre fin à la crise du logement». Il rappelle ce qui a été fait depuis 2019 «des millions d'unités ont été construites, aujourd'hui dans

certaines wilayas nous sommes arrivés à une moyenne de trois personnes par appartement». Quant à la question de l'emploi, le directeur de la campagne, a même évoqué hier la possibilité d'arriver au «plein emploi», l'un des pistes envisagées est de renforcer les mécanismes pour la création d'entreprise et de start-ups au niveau des universités. Merad, explique qu'il faut permettre aux «centaines milliers de diplômés qui sortent chaque année des universités» de créer leurs entreprises et start-up, «ces jeunes doivent trouver leur place, ils doivent pouvoir créer leurs entreprises dès l'étape de l'université». Une nouvelle politique de l'emploi et de la planification économique qui doit également s'appuyer sur une meilleure distribution des efforts. «Nous avons besoin d'user de nos ressources de la meilleure des manières, sans se contenter de placer des projets uniquement sur la bande côtière. Il faut aller dans l'Algérie profonde, vers le sud du pays. Il s'agit de donner le choix aux citoyens de travailler là où ils le souhaitent». **R.K.**

CARNET DE CAMPAGNE

Création de nouvelles wilayas et réformes politiques



La campagne électorale est entrée, hier, dans son 11e jour consécutif. Le candidat du FFS, Youcef Aouchiche, et ses représentants ont concentré leurs efforts au cours de la première semaine de la campagne électorale sur l'attraction des citoyens et la présentation de son programme lors de rassemblements populaires et d'activités locales organisées dans diverses wilayas du pays. Ils ont discuté de thèmes sensibles tels que la situation sociale et économique, ainsi que les libertés et les réformes politiques. Depuis le début de la campagne le 15 août, Aouchiche a effectué 6 activités locales et 6 rassemblements populaires, principalement dans les wilayas du Centre et de l'Est. Lors de ses rassemblements, Aouchiche a mis l'accent sur les réformes politiques, la révision du système politique, des structures constitutionnelles et des collectivités locales, ainsi que sur l'amélioration des conditions sociales et économiques des citoyens. Il a promis une réforme en profondeur et radicale de la vie politique et institutionnelle, en s'engageant à adop-

ter un système semi-présidentiel avec une orientation parlementaire pour instaurer un véritable équilibre des pouvoirs, mettre fin à la domination du pouvoir exécutif et libérer les détenus d'opinion par un pardon présidentiel. Aouchiche a principalement utilisé des méthodes de communication électroniques des entrevues en personne et des rencontres de proximité, à la place des techniques de marketing politique classiques, en raison de divers facteurs liés aux moyens matériels, au timing de la campagne et aux préférences du public. La campagne de Youcef Aouchiche prévoit au moins 17 rassemblements populaires. D'autres rassemblements et sorties locales sont organisés par les cadres nationaux et locaux du parti jusqu'au 2 septembre, «pour faire entendre notre voix au peuple algérien dans les 58 wilayas et à l'étranger», tandis que le rassemblement national de clôture est prévu pour le 3 septembre à Alger pour terminer la campagne. Pour le représentant du candidat Tebboune, Brahim Merad, directeur de campagne du candi-

dat indépendant, a animé un meeting à Khemis Miliana, dans lequel a annoncé une bonne nouvelle aux habitants de cette grande agglomération. Selon lui, Khemis Miliana sera bien lotie lors du prochain découpage administratif. Comprendre : elle pourrait être promue wilaya. Le but étant de rapprocher les centres décisionnels des citoyens, a-t-il ajouté. «Nous allons augmenter le nombre des wilayas (...) Je vous promets que dès que le découpage administratif sera acté, vous pourrez considérer Khemis Miliana comme étant une wilaya (à part entière)», a-t-il révélé. A Mostaganem, Merad a affirmé que le candidat Tebboune s'engage, une fois élu pour un second mandat présidentiel, à ce que les 5 prochaines années soient «purement économiques, ce qui fortifiera et protégera notre pays, gardera votre tête toujours haute. Tout le monde est convaincu et connaît ce que Tebboune a accompli en 5 années, notamment la réhabilitation de la dignité de l'Algérie et des Algériens à travers le programme de prise en charge des zones d'ombre, qui a comporté plus de 30.000 opérations de développement au profit de 13.000 zones, permettant aux citoyens de vivre dans la dignité et l'égalité des chances», a-t-il poursuivi. A Oued Rhiou, Merad a souligné que «M. Abdelmadjid Tebboune va revoir, une fois réélu pour un second mandat, le découpage administratif et territorial, ce qui permettra la création de nouvelles wilayas pour rapprocher le citoyen du centre de décision. La révision du découpage administratif, qui s'inscrit dans le programme électoral du candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune, permettra la création de dizaines de nouvelles wilayas, en plus de la promotion de plusieurs regroupements d'habitat en communes à pleines

prérogatives, ce qui réduira les souffrances des citoyens et leur assurera une prise en charge optimale de leurs préoccupations quotidiennes», a-t-il déclaré. Le candidat du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, a estimé qu'il «est inconcevable qu'en 2024, les lobbies contrôlent encore les prix des moyens de subsistance des Algériens» affirmant que «c'est vrai que notre vision est basée sur une économie libre mais sur une dimension sociale», lors d'un rassemblement populaire à Tlemcen. Hassani Cherif a mis en garde contre ceux qui veulent mettre à profit cette échéance électorale pour porter atteinte à l'Algérie. Auparavant, il a déroulé à Naâma sa réforme administrative. Hassani Cherif propose d'augmenter le nombre des wilayas et supprimer les daïras afin d'éradiquer la bureaucratie. Le candidat du MSP suggère, à cet effet, de créer des wilayas qui se composent de 10 à 12 communes uniquement. «Cela va permettre de maîtriser les richesses et garantir une justice en termes de développement». Pour Hassani, le but est de créer une égalité des chances en termes d'emploi et d'investissement. Enfin, Hassani Cherif, a abordé, les relations algéro-marocaines, soulignant que «notre problème est avec le régime makhzaniste traître qui a conspiré contre nous historiquement». Dans ce contexte, le candidat a souligné que l'alliance entre le Maroc et l'entité sioniste «constitue une menace pour la sécurité nationale» en raison de la «présence de l'entité sioniste aux frontières ouest du pays». Sur sa lancée, Hassani Cherif a relevé que la propagation de la contrebande de drogue et de cocaïne vers l'Algérie est «une menace sérieuse qui nécessite des plans spéciaux pour sécuriser la frontière».

S.F.

La rentrée scolaire fixée au 22 septembre prochain

Le gouvernement a dévoilé le calendrier officiel de la rentrée sociale 2024-2025.

Les élèves feront leur rentrée scolaire le 22 septembre prochain, tandis que les étudiants universitaires reprendront les cours le 24 septembre. Quant aux apprentis, leur rentrée est fixée au 8 octobre. Dans une correspondance datée du 21 août dernier et portant le numéro 2579, le cabinet du Premier ministre a informé les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle que le président Tebboune avait approuvé ce calendrier de rentrée sociale. Concernant la rentrée scolaire, il a été décidé que les personnels administratifs reprendront le travail le 28 août, tandis que les enseignants de tous les cycles reprendraient le service dans leurs établissements le 10 septembre. Les élèves feront leur rentrée scoli-

re, pour une nouvelle année, le 22 septembre. Pour ce qui est de la rentrée universitaire, il a été convenu que les étudiants rejoindraient leurs établissements universitaires pour reprendre les cours le 24 septembre. La rentrée de la formation professionnelle est quant à elle fixée au mardi 8 octobre. À cet égard, les services du cabinet du Premier ministre ont informé les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation professionnelle que le Premier ministre les invitait à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement de cette rentrée sociale. Dans le même ordre d'idées, les directions de l'éducation des wilayas ont informé les chefs de leurs services, les directeurs des établissements scolaires et les inspec-



teurs de l'enseignement moyen et primaire de toutes les spécialités, dans une correspondance datée du 22 août, que conformément à la référence n° 523 du 22 août, émise par la direction des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale, la reprise du travail pour les personnels administratifs est fixée au 28 août, tandis que les enseignants reprendront le service

dans leurs établissements scolaires le 10 septembre. Il est à noter que certaines écoles, désignées comme bureaux de vote pour les prochaines élections présidentielles prévues le 7 septembre, devront reprendre exceptionnellement le travail le 25 août afin de préparer leurs établissements en termes de logistique et de ressources humaines, et de s'assurer per-

sonnellement du bon déroulement des derniers préparatifs, afin d'éviter tout problème pouvant survenir ultérieurement. Les services des directions de l'éducation des wilayas concernées se sont lancés dans une course contre la montre pour finaliser toutes les procédures opérationnelles liées à la prochaine rentrée scolaire et assurer ainsi son succès à tous les niveaux. Par ailleurs, des préparatifs sont en cours pour organiser une promotion interne sélective sur la base des diplômes pour les enseignants des trois cycles et certains corps communs, à travers l'inscription sur les listes d'éligibilité aux grades de professeur principal et professeur formateur, afin de permettre aux fonctionnaires de progresser dans leur carrière en passant de leur grade d'origine à un grade supérieur dans le même corps ou dans un corps supérieur pour ceux qui ont acquis, au cours de leur carrière, des diplômes et des qualifications.

UNIVERSITÉ DE LA FORMATION CONTINUE (UFC)

Un nouveau mode d'enseignement dès la rentrée

Un nouveau mode d'enseignement sera mis en place à partir de la prochaine rentrée universitaire à l'université de la formation continue (UFC).

Il sera question d'installer partiellement un mode présentiel pour les cours. Lesquels seront programmés, selon Yahia Djaafri, le recteur de l'UFC, le soir, à raison de trois fois par semaine, les travaux dirigés (TD) étant programmés exclusi-

vement à distance. Le reste des programmes et d'interactivités sera dispensé à distance. Un mode d'enseignement qui répond aux normes internationales pour aussi assurer l'acquisition des compétences chez les étudiants. Il s'agit d'un nouveau mode d'enseignement qui arrangera toutes les catégories d'étudiants surtout les établissements des UFC, note encore Yahia Djaafri, ciblant les

différents âges mais aussi les différentes catégories d'étudiants et d'apprenants dans le secteur économique.

L'UFC forme pour l'instant dans quatre domaines, à savoir, les sciences économiques, sciences juridiques, sciences

humaines et enfin langues étrangères. Le diplôme de l'UFC permet également de s'inscrire dans tous les grades pour lesquels un diplôme de mastère est requis, selon la Fonction publique, depuis l'année passée.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La stratégie nationale adoptée

L'Algérie franchit un nouveau cap dans la généralisation de la numérisation à tous les secteurs! La stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030 est enfin prête. Elle a été officiellement approuvée par la Présidence de la République, a annoncé Meriem Benmouloud, Haut-commissaire de la numérisation, dans un communiqué publié ce jeudi. «La nouvelle stratégie sera la référence nationale et le cadre défini pour concrétiser le parcours de la transformation numérique en Algérie», a-t-elle souligné, notant qu'«adopter la stratégie nationale de la transformation numérique est un événement historique pour notre pays, étant le premier du genre en Algérie». Selon le même communiqué, «la stratégie repose sur cinq axes principaux, à savoir : l'infrastructure de base des technologies de l'information et de la communication (TIC), la ressource humaine, la formation et la recherche-développe-

ment, la gouvernance numérique, l'économie et la société numérique». Cette stratégie inclut également un cadre légal et réglementaire, ainsi que la sécurité de l'information, a encore souligné Meriem Benmouloud. De plus, elle a fait part «de la publication prochaine des détails de ce programme». En favorisant l'adoption des technologies numériques, cette stratégie vise à améliorer l'efficacité des services publics. Elle facilitera aussi l'accès à l'information et à renforcer la connectivité à l'ère du numérique. Il est à rappeler que le président Tebboune, avait ordonné une accélération de la numérisation à tous les niveaux, exigeant à ce que chaque secteur accélère la numérisation de ses données en vue de leur centralisation dans un data center. Le Chef de l'État avait aussi instruit la création d'un complexe de bureaux d'études spécialisé dans le suivi de la réalisation du projet de Centre de données national.

SANTÉ

Vers la fin de la vente des antibiotiques sans ordonnance

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a souligné la gravité de la situation concernant l'utilisation irrationnelle des antibiotiques sans prescription médicale, précisant que ces médicaments doivent être prescrits uniquement par un médecin. Lors de son discours à la journée d'étude sur les antibiotiques, organisée au siège du ministère, le ministre a évoqué le phénomène de l'automédication répandu parmi de nombreux Algériens, qui choisissent eux-mêmes des antibiotiques pour traiter des infections mineures qui ne nécessitent pas ces médicaments. Cette pratique conduit ensuite à une résistance aux antimicrobiens, rendant ces médicaments inefficaces en cas de besoin réel. Le ministre a déclaré : «En tant qu'autorité, nous visons à interdire la vente non régulée des antimicrobiens en pharmacie sans prescription médicale». De son côté, le Pr. Ryad Mahiaoui, chef du service d'anesthésie et de réanimation à l'hôpital spécialisé, le Dr Maouche Mohand

Amokrane, a déclaré que le recours à l'automédication et la prise d'antibiotiques sans consultation médicale représentent un danger grave pour la santé des Algériens. Il a mentionné que de nombreux patients se sont présentés à son service après avoir pris divers antimicrobiens pendant 10 jours, passant d'un antimicrobien à un autre tous les 3 jours jusqu'à utiliser les plus puissants, atteignant un stade où aucun médicament n'était plus efficace. Il a précisé que ces cas ont laissé les équipes médicales impuissantes, sans solution médicale. Le professeur a donc appelé à une utilisation rationnelle des antimicrobiens, soulignant qu'ils ne doivent être administrés qu'après analyse des bactéries par des laboratoires spécialisés, afin de prescrire le médicament approprié. «Sans analyses et sans diagnostic de la bactérie ayant infecté le patient, il est impossible de prescrire le bon antibiotique».

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie offre à ses clients la possibilité d'achat de bagages supplémentaires

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, vendredi dernier, dans un communiqué, le lancement d'un service de qualité, permettant à ses clients l'achat de bagages supplémentaires, passant du système de poids à un système par pièces, dans le cadre de la nouvelle politique de marketing adoptée par la compagnie aérienne. La compagnie nationale aérienne a précisé que «les passagers à bord des avions Air Algérie sont autorisés à transporter des bagages selon la tarification indiquée sur le billet réservé, à condition

que le poids du bagage ne doit pas dépasser 23 kg et le bagage à main est limité à 5-10 kg en fonction du type d'avion, tout en se conformant aux normes établies pour cette opération», précise le communiqué. Afin d'assurer «le meilleur confort» pour ses clients, «Air Algérie offre à ses clients, la possibilité d'acheter des bagages supplémentaires selon le poids autorisé dans l'avion et ce à des prix préférentiels et compétitifs. Le voyageur ayant acheté des bagages supplémentaires mais sans les utiliser lors du vol, peut reporter l'utilisa-

tion de ce service, pour une durée allant jusqu'à 12 mois, sans possibilité de remboursement des montants versés», explique-t-on dans le communiqué. L'achat de bagages supplémentaires peut être effectué auprès des agences d'Air Algérie ou bien sur le site officiel, l'application mobile, le centre d'appel ou auprès des agences privées agréées. La tarification des bagages supplémentaires réservés 24 heures avant le vol diffère de celle à la réservation après cette période. La nouvelle prestation comprend également les

bagages particuliers, comme les instruments de musique et les articles de sport, et ce selon les mêmes conditions de poids et de dimensions, précise Air Algérie dans son communiqué. Pour les animaux de compagnie, leur poids ne doit pas dépasser 6 kg lors de leur transport en cabine et 23 kg lors de leur transport en soute. Les clients d'Air Algérie peuvent également bénéficier du service du poids supplémentaire de 23 kg à 32 kg sur les pièces autorisées et les pièces supplémentaires, a conclu la même source.

RÉUNION PRÉPARATOIRE DE LA TICAD À TOKYO L'ambassadeur sahraoui agressé par la délégation marocaine



L'ambassadeur de la République sahraouie auprès de l'Union africaine (UA), Lamine Aba Ali, a été agressé, vendredi dernier, par un membre de la délégation marocaine participant à la réunion des experts préparatoire au sommet de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS). «Cet acte n'était pas simplement une réaction individuelle d'un

membre de la délégation marocaine, mais reflète plutôt son échec dans la mission qui semble lui avoir été confié», notamment après «avoir proféré des insultes à l'encontre de l'ambassadeur sahraoui et des diplomates africains qui se sont interposés pour le protéger», précise la même source. L'agence a rapporté, citant une source diplomatique sahraouie en réaction à cet acte, que «ce qui s'est passé a révélé l'échec du régime d'oc-

cupation marocain à empêcher la délégation sahraouie de participer au sommet de la TICAD», après que «l'Etat hôte a respecté la volonté de l'UA qui refuse toute forme d'exclusion de ses membres dans de telles réunions». Le diplomate sahraoui a qualifié cet acte «de comportement de voyous de la part des diplomates marocains», car il s'agit là «d'une preuve manifeste de leur échec et de leur fuite en avant face à la lutte juste du peuple sahraoui et à la présence de la République sahraouie aux côtés de l'occupant marocain dans de tels fora internationaux, en dépit de toutes les tentatives désespérées du Makhzen pour faire obstacle». L'Agence SPS rappelle, à ce propos, que «ce n'est pas la première fois que les diplomates marocains enfreignent les us et les protocoles diplomatiques».

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DES FORÊTS L'ONPPE organise une rencontre de sensibilisation

L'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), a organisé, jeudi dernier à Alger, en coordination avec la direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, une journée de sensibilisation à l'importance de la préservation de l'environnement et de la protection des forêts.

Présidant cette rencontre qui s'est déroulée au Parc des Grands Vents à Delly-Brahim (Alger), la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a déclaré que cette manifestation s'inscrivait dans le cadre des activités visant à organiser des sorties de détente et de sensibilisation au profit des enfants, quant à l'importance de la préservation de l'environnement. Les mesures prises par l'Etat, dont les lois, les procédures et les programmes en matière de préservation de l'environnement, dans le cadre des objectifs



du développement durable, ont été passées en revue par Mme Cherfi. De son côté, le DG des forêts (DGF), Djamel Touahria, a mis en avant l'importance de cette manifestation visant à ancrer la culture écologique auprès des enfants, en leur fournissant des informations sur la richesse naturelle diversifiée en Algérie, ainsi que les efforts de l'Etat en matière de préservation de l'environnement et de la richesse forestière. Organisée

sous le slogan «Environnement sûr pour nos enfants», cette manifestation s'est déroulée en présence de la directrice des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, Sabrina Hakkar, d'enfants et de représentants d'associations activant dans le domaine de l'enfance, à l'occasion de laquelle les enfants ont écouté des explications sur la biodiversité et reçu des conseils sur les comportements à suivre à l'égard de l'environnement.

APRÈS LE CARBURANT

L'Algérie offre quarante bourses aux étudiants libanais



Après l'aide pétrolière exceptionnelle pour l'électricité libanaise, l'Algérie offre 40 bourses aux étudiants libanais. Merci à l'Algérie pour cette solidarité avec notre pays dans la détresse, et pour aider nos jeunes hommes et femmes à accéder à une formation universitaire diversifiée, surtout à la lumière du retour regrettable de la stratification dans l'enseignement universitaire privé. C'est ainsi que le député Bilal Abdullah a tenu, dans un post sur son

compte sur la plateforme X. En effet, l'ambassadeur d'Algérie au Liban, Rachid Belbaki, a remis au ministre libanais de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Abbas Halabi, quarante bourses universitaires destinées aux étudiants libanais dans divers domaines d'études.

Lors de l'audience, les deux responsables ont discuté des relations bilatérales dans des domaines de l'éducation et d'enseignement supérieur et examiné les moyens de les renforcer. A l'occasion, le ministre libanais a exprimé sa reconnaissance à l'ambassadeur Belbaki, au Gouvernement algérien, et aux universités pour avoir offert ces précieuses possibilités aux étudiants libanais. Il a, également, instruit l'administration compétente a entamé la réception des demandes en perspectives de la prochaine année universitaire.

HADJ-2025

Les agences de tourisme et de voyages invitées à s'inscrire et à retirer le cahier des charges

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, dans un communiqué, les agences de tourisme et de voyages désirant participer à l'organisation de la saison du hadj 1446h/2025 à s'inscrire et à retirer le cahier des charges via le portail algérien du hadj à partir de mercredi. Dans ce cadre, l'Office a précisé que les agences de tourisme et de voyage concernées pourront s'inscrire et retirer le cahier des charges relatif à cette opération via le lien suivant: <http://bawabetelhadj.dz>, à partir du 21 août à condition de verser la somme de 5.000 DA sur le compte de l'ONPO (N001006210300000088/64) ouvert à la Banque nationale d'Algérie (BNA) - Agence d'El Biar. Concernant le dépôt en main du dossier, il doit être déposé sous pli fermé auprès des ser-



vices de l'ONPO, Direction des activités du hadj, Sous-direction de l'organisation du hadj sise à la rue Mohamed Alilat, Kouba / wilaya d'Alger, et ce, à partir du 25 août 2024. Le dernier délai pour la réception des dossiers de candidature est fixé au 2 septembre 2024 à 10h00, selon l'ONPO.

IMPLANTÉ À TIMIMOUNE

Le mégaprojet algéro-italien se concrétise

Le mégaprojet algéro-italien est désormais prêt à débiter ! Après avoir obtenu l'autorisation de la wilaya de Timimoune, la prochaine étape consiste à réaliser 160 puits de forage et cultiver 3.000 hectares de blé.

Le projet de production de blé qui réunit l'Algérie et l'Italie est une initiative stratégique de grande envergure. En effet, la collaboration entre les autorités de la

wilaya de Timimoune et la société italienne Bonifiche Ferraresi marque un tournant majeur, visant à combler le déficit de blé dur des deux parties.

Ainsi, renforcer la sécurité alimentaire locale. Avec une dynamique agricole innovante, ce projet contribue au développement des cultures stratégiques dans la wilaya de Timimoune. Une production de 128.000 tonnes de blé est

l'objectif visé par le mégaprojet algéro-italien de production de blé. Soit, un rendement prévisionnel de 60 quintaux par hectare. Toutefois, les projets ambitieux s'accompagnent toujours de défis. L'enveloppe budgétaire allouée à ce projet s'élève à 420 millions d'euros.

Cette somme permettra d'entreprendre plusieurs actions, notamment la production de silos avec une capacité de stoc-

kage atteignant 62.000 tonnes. Ainsi que la construction d'une grande ferme intégrée, renfermant différentes cultures. La production sera principalement axée sur les légumineuses et les céréales, avec des lignes de productions de pâtes et de couscous.

D'ici à 2027, les objectifs devraient être concrétisés, avec un potentiel estimé à 500.000 hectares.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

HOCINE ADRYEN
redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

POUR RÉGULER L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ

Une cellule de veille et d'alerte précoce créée

Dans le cadre du renforcement de l'approche participative dans l'élaboration des politiques, la création de la cellule de veille et d'alerte précoce s'inscrit dans la prospective stratégique et la veille économique à travers la mise à disposition d'un tableau de bord basé sur des mécanismes réels pour informer le gouvernement des changements climatiques et géopolitiques...

Dans le contexte des transformations structurelles, des prévisions macroéconomiques et des formes de la coopération mutuelle entre les pays, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a précisé que la création de cet organisme, présidé par le SG du ministère, traduit l'intérêt des pouvoirs publics pour la stabilité du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens. Cette cellule a pour mission de déterminer et d'analyser les éléments de stabilité du marché en termes de capacités de production et de fabrication, en adéquation avec les besoins nationaux, ainsi que d'analyser les plans de diversification des sources de production et d'approvisionnement suivant une politique financière rigoureuse pour accompagner les mesures

qui seront prises. Pour Zitouni, la mobilisation des différents secteurs et organismes participants conduira «inéluctablement à la mise en œuvre réussie de la stratégie nationale de sécurité alimentaire, au développement de notre économie nationale, et à la réalisation du développement durable tangible en phase avec toutes les transformations sociétales». Soulignant la nécessité de relever les défis de la sécurité alimentaire, le ministre a affirmé que cela passe par l'élargissement des mesures prises pour multiplier la production agricole et industrielle, en œuvrant à élargir les superficies cultivées, à développer les produits industriels et à établir des partenariats fructueux avec des investisseurs étrangers afin d'aligner l'offre sur la demande. De son côté, le ministre de



l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a affirmé que ce mécanisme «était un moyen pour garantir la stabilité de l'approvisionnement du marché et des prix», relevant que cette cellule s'inscrivait dans le cadre de la concrétisation de la stratégie en matière de sécurité alimentaire. Sur la contribution de son secteur à assurer la disponibilité des produits agricoles de large consommation, le ministre a rappelé la mise en place de multiples plans relatifs aux cultures

stratégiques, dont les céréales, les plantes oléagineuses et sucrières, à travers des projets à grandes superficies au Sud, en partenariat avec le Qatar et l'Italie, à même de réduire la facture d'importation. Après avoir souligné l'importance du mécanisme de régulation de l'approvisionnement du marché pour la stabilité des prix des produits de base, le ministre de l'Agriculture a indiqué qu'il a été procédé, en coordination avec le ministère du Commerce, à l'affectation d'entrepôts de

régulation de certains produits, tels que l'oignon et l'ail, afin d'assurer «l'approvisionnement du marché pour une durée d'au moins six mois». Rassurant de l'existence de quantités importantes de légumineuses et de céréales pour couvrir les besoins nationaux, ainsi que de l'approvisionnement de toutes les usines de transformation, à l'instar des minoteries et des laiteries, le ministre a rappelé qu'il y a plusieurs projets, à l'instar de la nouvelle laiterie à Alger.

MARGES BÉNÉFICIAIRES SUR LE CAFÉ

Les prix officiels désormais fixés par décret

Les prix du café ont explosé ces derniers mois en Algérie. La hausse sur les marchés internationaux a eu un impact direct sur les consommateurs algériens. Pour contrer cette flambée, le gouvernement a décidé de mettre en place plusieurs mesures lors d'une réunion ministérielle qui s'est tenue le 27 juillet dernier. Le plafonnement des prix du café fait partie de ces mesures. La décision est concrétisée à travers le décret exécutif n° 24-279 du 20 août 2024. Ce décret fixe le prix plafond du café à la consommation et les marges bénéficiaires plafonnées à l'importation ainsi qu'à la dis-

tribution, aux stades de gros et de détail. Le décret a été publié au journal officiel n° 57. Selon l'article 2 du décret, les prix plafonds du café à la consommation, toutes taxes comprises, sont fixés comme suit : le kilogramme de café vert, torréfié ou moulu arabica est fixé à 1 250 DA et le kilogramme de café vert, torréfié ou moulu robusta à 1000 DA. L'article 3 du décret ajoute que la marge bénéficiaire applicable à l'importation du café vert destiné à la revente en l'état est plafonnée à 3 %, calculée sur la base de la valeur en douane. L'article 4 indique que la marge bénéficiaire applicable aux pro-

duits issus du café vert importé destiné à la transformation est plafonnée à 4 %, calculée sur la base du prix de revient. «Les services du ministère chargé du Commerce sont tenus de publier périodiquement les prix d'achat de référence du café vert appliqués sur les marchés internationaux sur leurs sites web officiels ainsi que par tout autre moyen approprié», dispose l'article 5. L'article 6 définit les marges bénéficiaires plafonnées applicables à la distribution du café aux stades de gros et de détail. La marge plafond du bénéfice au stade de la distribution en gros du café vert, torréfié ou

moulu arabica et robusta est fixée à 4 %, tandis que celle du bénéfice au stade de la distribution au détail est fixée à 8 %. «Les opérateurs concernés doivent, chacun selon son activité, communiquer les prix de vente du café à l'importation et à la distribution aux stades de gros et de détail, quel que soit le mode de l'offre commerciale, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur», dispose l'article 7. Soulignons que tout opérateur qui contrevient aux dispositions du décret est exclu du bénéfice de la compensation et est tenu de restituer les montants illégalement perçus.

PROGRAMME D'ÉCHANGES

60 start-up algériennes en Chine et en Corée du Sud

Deux délégations de startups algériennes composées de 30 startups chacune ont pris jeudi leur envol vers la Chine et la Corée du Sud, dans le cadre du programme ASEP (Algerian startup Learning expedition program) visant à connecter les startupper nationaux à leurs homologues dans des pays leaders en matière d'innovation.

Selon un communiqué de l'accélérateur public de startups, Algeria Venture, initiateur du programme ASEP, «les participants feront 18 haltes, au cours de leur séjour de 15 jours, pour découvrir des hubs technologiques de premier plan, interagir avec des leaders de l'innovation, partager des expériences avec leurs

homologues internationaux, et explorer des collaborations stratégiques avec des entreprises locales et mondiales».

Le programme ASEP, mené sous l'égide de la présidence de la République, la supervision du ministère de l'Economie et de la Connaissance, des Startups et des Microentreprises, et l'exécution d'Algeria Venture, cible globalement 450 startups algériennes qui bénéficieront d'un séjour en Chine, aux Etats-Unis et en Corée du Sud, soit 150 par destination.

A travers ces expéditions, ASEP offre aux startups bénéficiaires «une plateforme unique pour accéder aux marchés internationaux, développer des partenariats stratégiques, et stimuler leur croissance

à l'échelle mondiale», souligne Algeria Venture, ajoutant que ce programme «ne se contente pas de préparer les startups pour l'international, mais il les équipe également pour devenir des acteurs de premier plan dans l'économie de demain».

L'objectif final de ce programme est de «propulser les startups algériennes sur la scène internationale et les immerger dans des environnements d'innovation de classe mondiale, leur permettant ainsi de bénéficier de l'expertise, des ressources et des opportunités offertes par les géants de la technologie mondiale. Ces visites offriront aux startups une perspective globale, leur permettant de

s'inspirer des meilleures pratiques internationales, en s'exposant aux écosystèmes d'innovation les plus avancés», a indiqué le DG d'Algeria Venture, Sidali Zerrouki, cité dans le communiqué. Selon lui, chaque étape du programme permettra d'«enrichir la compréhension des dynamiques globales chez les entrepreneurs, à nouer des partenariats stratégiques et à intégrer des idées novatrices dans leur développement».

Les startups souhaitant participer aux prochaines expéditions prévues dans les mois à venir doivent s'inscrire via le site officiel du programme: www.asep.dz, rappelle Algeria Venture dans son communiqué.

HYDROCARBURES

Les prix du pétrole sous pression

Les contrats à terme sur le pétrole brut Brent s'échangeaient hier, aux alentours de 78 dollars le baril, en fin de matinée, tandis que les contrats à terme sur le pétrole brut américain West Texas Intermediate (WTI) frôlaient les 74 dollars le baril. Les contrats à terme sur le Brent ont chuté d'environ 2% depuis le

début de la semaine, tandis que le WTI a perdu près de 4% de sa valeur.

Les données manufacturières des principaux marchés d'Europe, d'Asie et des Etats-Unis ont montré un ralentissement de la demande de matières premières, ce qui, par extension, se traduit par une baisse de la demande

d'énergie. A titre d'exemple, les données récentes en provenance de Chine, premier importateur de pétrole, ont mis en évidence une certaine morosité économique, ce qui induit un ralentissement de la demande de pétrole de la part des raffineurs. Le déclin des prix est par ailleurs dû, selon Reuters, aux inquié-

tudes quant à une éventuelle récession aux Etats-Unis premier pays consommateur de pétrole, mais certains analystes estiment qu'il s'agit d'une réaction excessive du marché.

«Pour l'instant, l'équilibre sur le marché pétrolier est tendu, avec des stocks s'élevant à environ 1,2 million de barils par jour au

cours des quatre dernières semaines, ce qui, selon nous, devrait se poursuivre pendant le reste du troisième trimestre», a déclaré la banque Morgan Stanley qui ajoute, dans une note publiée hier, qu'une baisse des stocks de pétrole devrait apporter un certain soutien aux prix du pétrole.

SUBVENTION DE L'HUILE ET DU SUCRE PAR L'ÉTAT

120 milliards de DA pour couvrir la compensation des prix

Dans le cadre de la contribution de l'Etat à la stabilisation des prix du sucre blanc et de l'huile alimentaire ordinaire raffinée, le ministre des Finances, Aziz Fayed, a déclaré que le ministère a dégagé d'importantes allocations financières dans de nombreux secteurs afin de préserver le pouvoir d'achat du citoyen.

Le ministre a indiqué en marge de l'installation d'une cellule de surveillance et d'alerte précoce pour contrôler et approvisionner le marché que des dotations financières ont été allouées au titre du budget programme 2024, estimées à 120 milliards de DA, destinées à couvrir la compensation des prix de l'huile alimentaire et du sucre blanc, en plus d'allouer un montant d'un milliard et demi de dinars pour couvrir les frais de transport des marchandises vers le sud. Pour ce qui est du secteur agricole, la filière céréales a bénéficié d'un appui, notamment en direction des agriculteurs et des sélectionneurs, alors que l'Office professionnel algérien des céréales

œuvre à travers le réseau coopératif en vue d'inciter les agriculteurs à accroître leur production. En ce qui concerne le soutien adressé aux consommateurs afin d'assurer la stabilité des prix de la semoule a été soutenu, puisque le prix du pain de 250g g a atteint 7,5 DA la baguette et celui du pain de 500 g/15 DA, tandis que le prix de la semoule a atteint 900 DA pour sac pesant 25 kg. Il faut dire que dans un contexte marqué par la hausse vertigineuse des prix de la matière première sur le marché international, l'Algérie a décidé de maintenir les subventions de certains produits comme le sucre, l'huile de table, la semoule. En effet, les prix de l'huile sur le marché internatio-



nal ont connu une flambée jamais vue depuis la crise ukrainienne car l'Ukraine à elle seule «détient 50% du marché des exportations de l'huile de tournesol. Son absence durable de la scène internationale pèse notamment sur les cours des huiles dont les prix ont atteint de nouveaux sommets cette semaine». Pour rappel, près de 20 % du budget de l'Etat sert à la subvention des produits laitiers, des céréales, de l'huile, du sucre

et au raccordement en électricité, en gaz, en eau des foyers. La farine, la semoule, certains légumes, le poulet et les œufs seront de leur côté, jusqu'au 31 décembre 2024 au moins, exemptés de TVA. Cette mesure inclut le riz et les légumes secs. La subvention de l'huile de table par l'Etat a atteint 108 milliards DA durant les 11 premiers mois de 2022, soit le double du montant enregistré en 2021. a valeur des subventions apportés par

l'Etat pour maintenir la stabilité des prix de l'huile de table est passée de 852 millions de DA en 2019 à 3,205 milliards de DA en 2020, puis à 57 milliards Da en 2021, avant d'atteindre 108 milliards Da au cours des 11 premiers mois de 2022. Un décret a été promulgué en 2011 à travers lequel l'Etat a plafonné les prix de l'huile de table (Soja) et de sucre blanc raffiné, en vue de prendre en charge l'écart de prix si la facture de production va au-delà du prix plafonné. Par ailleurs, le projet de loi de finances (PLF) 2023 avait alloué un budget de 38,5 milliards de DA pour la subvention du sucre blanc et de l'huile raffinée. Le sucre et l'huile sont deux produits consommables largement prisés par les citoyens. Raison essentielle qui fait qu'ils sont souvent évoqués par les responsables du secteur à la veille de chaque nouvelle rentrée financière du pays. **Inès B.**

CONCERTATION

Sonelgaz et BHI renforcent leur partenariat

Le Groupe Sonelgaz et la société sud-coréenne BHI ont eu des discussions portant sur les moyens de renforcer et d'élargir le partenariat entre les deux parties, a indiqué un communiqué du Groupe. Le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, mercredi, au siège de la direction générale du Groupe, le DG de la joint-venture algéro-coréenne BHI -Algérie, Beejay Duk, spécialisée dans la fabrication de chaudières de récupération, d'échangeurs thermiques et d'accessoires pour centrales électriques. La rencontre a porté sur l'avenir du partenariat entre le Groupe algérien, représenté par sa filiale, la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), et la société coréenne (BHI), représentée par BHI Algérie, précise la même source. A cet égard, Adjal a affirmé que Sonelgaz «ne renonce pas à ses engagements, et demeurera attachée à ce partenariat qui profitera aux deux parties dans le cadre du principe

gagnant-gagnant notamment à travers l'élargissement des domaines du partenariat». De son côté, Duk a souligné qu'il «compte sur le soutien du Groupe Sonelgaz afin de renforcer les moyens de coopération entre les deux parties et de promouvoir la joint-venture», conclut le communiqué. Sonelgaz a réalisé de nombreux travaux qui s'inscrivent dans ces projets stratégiques, comme le détournement du tracé du canal de transport de gaz de 12 pouces (Bilad Al-Hadba) dans l'Etat de Tébessa. Elle a également réalisé la protection mécanique du canal un point d'intersection avec la voie ferrée à l'intérieur d'un des axes du projet d'ouverture du corridor au tracé de la voie ferrée se situe au niveau de la ligne Annaba-Tébessa. Outre le suivi technique des points d'intersection ferroviaire avec le réseau de transport de gaz dans de nombreux domaines, comme le détournement du canal de transport de gaz

de 8 pouces (Ben M'hidi) à El-Tarf et l'intersection du 16- canal de transport de gaz de 08 pouces avec la voie ferrée dans l'Etat d'Al-Tarf, en plus du détournement du canal de transport de gaz de 08 pouces, et l'intersection du canal de transport de gaz avec la voie ferrée au niveau de la ligne Khenchela-Batna. Tous ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la modernisation et de l'accélération du rythme des travaux sur le pipeline minier de l'est du pays, pour l'adapter à sa fonction principale de transport de matériaux miniers entre les différentes unités du projet intégré de phosphate, ainsi que d'améliorer le trafic de passa-

gers et transporter des marchandises. Ce projet est considéré comme l'un des projets stratégiques qui retient une grande attention de la part des plus hautes autorités du pays, car il s'inscrit dans le cadre du renforcement des infrastructures. Il convient de noter que la Société de Transport de Gaz Sonelgaz a contribué de manière significative à accélérer le rythme de réalisation d'un certain nombre de projets stratégiques importants et sensibles initiés par les pouvoirs publics, en levant tous les obstacles techniques et organisationnels à l'amélioration et au développement du service public.

L'ALGÉRIE ÉLARGIT SES EXPORTATIONS Du liège exporté vers la Chine

L'Algérie s'apprête à exporter des quantités de liège produites dans la wilaya d'El Tarf vers la Chine, ce qui devrait renforcer les revenus du trésor public de plus de 11 milliards de centimes par an. Le liège d'El Tarf suscite toujours autant l'intérêt de la Chine! L'Algérie prévoit l'exportation imminente de quantités de ce matériau vers l'Empire du Milieu. C'est du moins ce qu'a affirmé le conservateur des forêts de la wilaya d'El Tarf, Abdelaziz Belhadji, dans une déclaration accordée à un média arabophone. «Des quantités significatives de liège devraient être exportées vers la Chine qui attend sa commande», a-t-il indiqué. Ce dernier n'a pas manqué de souligner que «les investisseurs et industriels chinois sollicitent fortement le liège en raison de son utilisation dans divers secteurs industriels.» La partie algérienne en tirera à son tour un grand bénéfice, puisque d'après le même responsable,

«cette opération contribuera au renforcement du trésor public de plus de 11 milliards de centimes par an». Belhadji a dans le même registre précisé que la récolte de liège qui a débuté dans cette wilaya, le 1^{er} juin 2024, et s'étalera jusqu'en octobre prochain, permettant la création de «300 emplois au profit des jeunes et autres habitants de la région». Parallèlement à la campagne de récolte, les autorités de la wilaya d'El Tarf ont élaboré un programme consistant à sécuriser les périmètres des forêts où se trouve ce matériau, afin de lutter contre la contrebande notamment. Elles espèrent par ailleurs la récolte de 12.000 quintaux, d'ici à la fin de l'année prochaine. Pour rappel, le chêne-liège couvre dans la wilaya d'El Tarf, 80.000 hectares dont 3.500 hectares d'arbres productifs. L'exportation de liège représente une opportunité économique importante pour le pays.

MADAR HOLDING ANNONCE LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE FILIALE

Madar Maritime Company (MMC)

Madar Holding a annoncé, un investissement majeur dans le secteur maritime, à travers la création d'une nouvelle filiale : Madar Maritime Company (MMC). «Madar Holding annonce la création d'une nouvelle filiale, Madar Maritime Company (MMC), spécialisée dans le transport et la logistique maritimes», indique le groupe public dans un communiqué. «En s'investissant dans ce secteur vital et avec l'acquisition de son premier navire, Madar Holding s'engage à jouer un rôle clé dans le dynamisme et la croissance économique de notre pays, en assurant des services de transport maritime de qualité

pour soutenir les échanges commerciaux», explique la même source. Et de préciser : «Madar Maritime Company a également bénéficié de moyens financiers conséquents, lui permettant l'achat de nouveaux navires de différents usages et capacités pour renforcer sa flotte. Le secteur du transport maritime et de la logistique commerciale connaîtra désormais la présence d'un nouvel opérateur (public), dont les ambitions de croissance et d'investissement dans les domaines stratégiques ne cessent de croître», conclut le communiqué.

LE GROUPE CHIALI SE PORTE À L'INTERNATIONAL

Exportation de tubes de polyéthylène et de rond à béton vers la Mauritanie

Une cargaison de tubes de polyéthylène et de rond à béton a été exportée, à partir de Sidi Bel Abbes, vers la Mauritanie, a-t-on appris des services de la wilaya. La cellule d'information et de communication de cette collectivité locale de l'Ouest a indiqué que l'opération, concerne l'une des filiales du groupe privé Chiali, implantée au niveau de la zone industrielle du chef-lieu de wilaya, a été effectuée en présence du chef de l'Inspection divisionnaire des Douanes algériennes, de la directrice locale du Commerce et de la Promotion des exportations, ainsi que le DG du groupe Chiali. Le premier responsable de l'exécutif local a reçu, sur

place, des explications sur le processus de fabrication, du fret, ainsi que sur les perspectives d'exportation, par cet opérateur économique privé, de toutes les gammes de tubes utilisés dans les projets de réseaux et de conduites, vers les marchés africains et internationaux, a-t-on indiqué de même source. L'exportation de cette cargaison destinée à la concrétisation de projets de développement lancés par la Mauritanie, intervient dans le cadre de la promotion des opportunités d'investissement disponibles dans cette collectivité locale de l'Ouest, ainsi qu'à impulser une nouvelle dynamique économique que l'Etat algérien. Le wali a salué les efforts

déployés par le groupe Chiali, encourageant ce genre d'initiatives et réaffirmant la disponibilité de la wilaya à accompagner les opérateurs industriels et les investisseurs à concrétiser leurs projets dans la wilaya, notamment à la faveur de l'entrée en exploitation du projet d'extension, sur une superficie de 54 hectares, de la zone industrielle de la wilaya, dont l'objectif escompté est d'attirer le maximum d'opérateurs économiques, de créer des opportunités d'investissement et, par conséquent, de nouveaux postes d'emploi, et de faire de la wilaya de Sidi Bel Abbes un pôle industriel par excellence, a indiqué la même source.

EL OUED

De nouveaux projets pour renforcer le système d'assainissement

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a annoncé, à El-Oued, que de nouveaux projets visant la prise en charge du système d'assainissement ont été retenus pour cette wilaya. De nouvelles opérations, susceptibles de remédier aux carences que connaît la wilaya en matière d'assainissement des eaux usées, ont été inscrites pour la wilaya d'El-Oued, a affirmé Derbal lors de l'inspection d'installations relevant de son département. Le ministre a fait savoir qu'une enveloppe financière de cinq (5) milliards de DA a été consacrée à ces projets à l'effet de prendre en charge le système d'assainissement et la réhabilitation du réseau d'assainissement dans plusieurs communes, avant de souligner l'intérêt de procéder au traitement des eaux usées en vue de leur exploitation à des fins d'irrigation agricole. Derbal a évoqué un autre projet écologique et agricole en cours de réalisation, d'un coût de deux (2) milliards de DA, concernant le transfert sur une distance de 15 km de l'exutoire de chott Dhiba (commune d'El-Magrane), destiné à protéger les périmètres agricoles des communes situées sur le flanc est d'El-Oued, à savoir El-Magrane, Sidi-Aoun et Souihla, des répercussions des eaux usées. Le ministre



s'est rendu dans la commune d'El-Magrane où il a inspecté l'exutoire de chott Dhiba, le chantier de réalisation d'une station de pompage, un réseau d'assainissement

dans la commune de Taghzout, ainsi qu'une station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) de 47 ha dans la commune de Kouinine, pour s'enquérir sur sa réhabilitation. Poursuivant sa tournée dans la wilaya d'El-Oued, Derbal s'est enquis à Chott (chef-lieu de wilaya) de l'opération de réhabilitation du système de pompage et du réseau d'assainissement au niveau de la station d'épuration N-10, où il a insisté sur le parachèvement des projets dans les délais impartis, en vue de mettre un terme aux problèmes d'assainissement rencontrés par les différents quartiers du chef-lieu de wilaya. Le projet de réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées au niveau de la cité Chouhada, visant la lutte contre les déversements des eaux usées aux quartiers Sud de la ville d'El-Oued, a également figuré dans le programme de visite du ministre. Au terme de sa tournée, le ministre de l'Hydraulique a inauguré la station principale de pompage des eaux usées au niveau de la cité 19 mars à El-Oued, et d'un projet de réalisation d'une station de refoulement au niveau des nouveaux lotissements sociaux, constituant l'extension de la cité précitée.

GUELMA

Quatre ouvrages d'art achevés sur le premier tronçon du projet de dédoublement de la ligne ferroviaire minière

Quatre (4) ouvrages d'art réalisés sur la 1ère section du tronçon traversant la wilaya de Guelma du projet de modernisation, dédoublement et correction de la ligne ferroviaire est, entre les wilayas

de Tébessa et d'Annaba, ont été achevés, a appris l'APS, des responsables du projet. Selon les informations fournies par le représentant de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisat

tion des Investissements ferroviaires (ANESRIF), Abdelhamid Kalai au wali de Guelma, Mme Houria Aggoun, lors d'une visite de chantier, les ouvrages achevés concernent des ponts et des pas-

sages souterrains (sous la voie) le long du segment en réalisation sur 14 km, entre les limites administratives de la wilaya d'El Tarf et la commune de Bouchegouf (Guelma). Le même responsable a ajouté que des travaux étaient également en cours pour réaliser un grand ouvrage d'art sur cette section du projet, en l'occurrence un pont de 66 mètres de long destiné à dévier le trafic au niveau de la route nationale n° 16, au point d'intersection avec la ligne de chemin de fer, et où les travaux ont atteint un taux d'avancement de 50%. De son côté, la responsable de l'exécutif local a indiqué, dans une déclaration recueillie par l'APS lors des travaux à un tunnel en construction sur le territoire de la commune d'Oued Fragha, que la section de tunnel achevée, longue de 174 mètres, représente plus de

50 % d'avancement dès lors que la longueur totale de cet ouvrage est de 325 mètres. La même responsable a souligné, s'agissant de ce tronçon de la ligne minière Est, que le projet, entamé en août 2023, avance bien, avant d'ajouter que les différents réseaux ont également été transférés et protégés, et que l'ensemble du couloir tracé pour la pose des rails a été libéré, d'autant que les propriétaires terriens ont été expropriés et indemnisés. Selon les informations recueillies sur site, le tronçon de chemin de fer minier traversant le territoire de la wilaya de Guelma s'étend sur un linéaire de 54 km. Il s'agit d'une des 4 sections du projet de modernisation, de dédoublement et de correction de la ligne minière Est Annaba-Bouchegouf-Djebel Onk-Bled El Hadba (Tébessa) sur 422 km.

EL BAYADH

60 nouveaux agents paramédicaux recrutés

Le secteur de la santé dans la wilaya d'El-Bayadh a récemment bénéficié d'un renforcement significatif avec le recrutement de plus de 160 agents paramédicaux. Selon Belaïd Meziane, directeur local de la Santé et de la Population (DSP), ces nouveaux professionnels de santé seront déployés dans diverses structures de santé de la région. Ces agents, tous diplômés cette année des instituts supérieurs de formation, comprennent 90 infirmiers de santé publique, 17 sages-femmes, 27 opérateurs d'imagerie médicale, ainsi que des laborantins, assistants sociaux, préparateurs en pharmacie et physiothérapeutes. Dans les jours à venir, le DSP prévoit de procéder à leur déploiement. En outre, la wilaya d'El-Bayadh a été attribuée 300 postes supplémentaires dans diverses spécialités, permettant à de nouveaux lauréats de suivre des cycles de formation spécialisée pour obtenir des diplômes d'assistant médical, d'assistant dentiste et d'auxiliaires de puériculture. Ce renforcement des ressources humaines s'accompagne

d'un développement des infrastructures de santé. Plusieurs projets sont en cours, notamment la construction d'un hôpital de 80 lits à Labiodh Sidi Cheikh et d'un hôpital de 60 lits à Brezina, dont les travaux avancent rapidement. Un établissement hospitalier de même capacité est également en construction à Boualem, avec un taux d'avancement de 80%. Par ailleurs, des travaux ont été lancés pour la

création d'un service des urgences médico-chirurgicales à l'hôpital Mohamed Boudiaf du chef-lieu de la wilaya, dont la réception est prévue avant la fin de l'année. Des projets d'aménagement et d'équipement des polycliniques d'El-Bayadh et de Brizina sont également en cours, ainsi que des travaux pour les polycliniques de proximité dans les communes d'El-Kheiter, Chelala et Labiodh Sidi-Cheikh.

BOUMERDÈS

Ensemencement de près de trois millions d'alevins dans des cages flottantes

L'ensemencement de près de trois (3) millions d'alevins de dorade et de loup de mer dans des cages flottantes en mer, a été lancé jeudi dans la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris, auprès des services de la direction de la pêche et de l'aquaculture. Cette opération, qui se poursuivra durant une quinzaine de jours, touchera deux fermes d'aquaculture marine en cages flottantes situées sur le littoral des communes de Dellys et Zemmouri (Est de Boumerdes), a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Kadri Cherif. Il a souligné l'inscription de cette opération dans le

cadre d'un vaste programme de développement de cette filière, visant l'ensemencement, avant la fin de l'année en cours, de près de 10 millions d'alevins de différentes espèces de poissons dans l'ensemble des fermes aquacoles installées sur le littoral de Boumerdes. A l'achèvement de ce programme, la production de poissons d'élevage de la wilaya sera de pas moins de 400 tonnes/an, et qui est appelée à la hausse, à l'avenir, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, l'objectif visé par ces opérations est de promouvoir l'aquaculture marine et continentale, de

même que l'intégration de la pisciculture dans les bassins agricoles afin de préserver la diversité biologique dans les milieux d'élevage aquacole, tout en encourageant les jeunes à la pratique de ce métier, en plus de la valorisation des espaces d'élevage marin pour en faire une attraction touristique. Outre la garantie de revenus supplémentaires aux personnes concernées, ces opérations sont également de nature à contribuer au relèvement de la production piscicole, tout en assurant la disponibilité du poisson sur le marché à des prix réduits, a précisé Kadri.

SAÏDA

Lancement des travaux de réalisation de 2 000 logements publics locatifs avant fin 2024

La wilaya de Saïda prévoit le lancement, avant la fin de l'année 2024, des travaux de réalisation de 2.000 logements publics locatifs (LPL), affectés dans le cadre d'un programme complémentaire dont elle vient de bénéficier, récemment, a-t-on appris, des services de cette collectivité locale. La même source a précisé que des démarches sont actuellement entreprises afin de finaliser les procédures inhérentes au choix des assiettes foncières proposées par les communes pour l'implantation des unités de logements de ce nouveau programme d'habitat. Dans cette

optique, la direction du logement a procédé à l'élaboration des procédures administratives relatives au choix des bureaux d'études, ainsi qu'à l'élaboration des cahiers des charges pour le choix des entreprises auxquelles sera confiée la concrétisation de ce projet immobilier, a fait savoir la même source. Il est à signaler, dans ce contexte, que le wali de Saïda, Amoumene Mermouri, avait, dans une déclaration à la presse au début de cette semaine, déclaré que ce quota de logements devra être réparti à travers l'ensemble des daïras, afin de permettre l'accès au plus

grand nombre de citoyens à ce type de logements. Par ailleurs, il y a lieu de souligner que les travaux portant sur la réalisation de 2.500 unités d'habitation relevant de la même formule (LPL) sont, actuellement, en cours à une cadence accélérée au niveau de la région d'Aïn Zerga, dans la commune du chef-lieu de wilaya. La wilaya de Saïda enregistre un programme d'habitat relevant de la formule public locatif estimé à 17.000 logements, dont 12.444 ont été réceptionnées, 2.556 sont en cours de réalisation et le restant en voie de lancement, note-on.

SELON UNE NOUVELLE ÉTUDE

L'huile d'olive regorge de bienfaits pour la santé mentale

L'huile d'olive est un ingrédient aux multiples bienfaits. Consommée tous les jours, elle protège le cœur, le cerveau et augmente la durée de vie...

Une récente étude de l'université de Harvard aux États-Unis révèle qu'une consommation régulière pourrait réduire significativement le risque de décès lié à la démence. Produit de base du régime méditerranéen, l'huile d'olive regorge de bienfaits pour la santé. De nombreuses études scientifiques vantent ses mérites, pour le cœur, l'espérance de vie et même pour la santé mentale. Selon une récente étude de l'université de Harvard aux États-Unis, une consommation régulière d'huile d'olive est bénéfique pour le cerveau et pourrait réduire significativement le risque de décès lié à la démence. «Pour cette étude qui a démarré en 1990 et qui a duré 28 ans, les chercheurs ont suivi plus de 92 000 personnes d'un âge moyen de 56,4 ans, qui ne souffraient d'aucune maladie cardiovasculaire ou cancer au départ. Ils ont évalué la consommation d'huile d'olive tous les



quatre ans à l'aide d'un questionnaire sur la fréquence alimentaire». Les chercheurs ont suggéré que la consommation de plus de la moitié d'une cuillère à soupe d'huile d'olive au quotidien était associée à une réduction de 28 % du risque de décès par démence, par rapport à une consommation rare ou nulle. Pour rappel, plus de 55 millions de personnes souffrent de démence dans le monde, d'après l'OMS, l'Organisation mondiale de la Santé. «Notre étude renforce les directives alimentaires recommandant les huiles végétales telles que l'huile d'olive et suggère que ces recommandations favorisent non seule-

ment la santé cardiaque, mais aussi potentiellement la santé cérébrale. Opter pour l'huile d'olive, un produit naturel, au lieu de graisses telles que la margarine et la mayonnaise commerciale est un choix sûr et peut réduire le risque de démence fatale», selon Anne-Julie Tessier, principale auteure de ces recherches. Ces travaux sur la démence, menés par des chercheurs de la Harvard School of Public Health auprès de plus de 90 000 personnes en bonne santé, et suivies pendant 28 ans, ont donné lieu à d'autres conclusions. Lesquelles révèlent qu'une consommation élevée d'huile

d'olive, à savoir plus d'une demi-cuillère par jour, permettrait de vivre plus longtemps. Ce serait d'autant plus le cas si l'huile d'olive en question remplace d'autres formes de graisses comme du beurre, de la margarine ou encore de la mayonnaise. Riche en graisses monoinsaturées, ses vitamines et minéraux, l'huile d'olive contient des composés ayant une activité antioxydante qui peuvent jouer un rôle protecteur pour le cerveau. Connue pour sa particularité de neutraliser l'action du mauvais cholestérol dans les artères en l'empêchant de se déposer et de les obstruer, elle aurait également un rôle protecteur contre le cancer du sein et le cancer de la prostate. Ses multiples bienfaits sur la santé sont reconnus depuis plusieurs décennies. D'où l'importance d'intégrer cette matière grasse végétale dans l'alimentation quotidienne. Il est préconisé d'en consommer une quantité minimale au quotidien, comme le soulignent plusieurs études scientifiques qui se sont penchées de près sur le sujet, mettant en évidence des propriétés hautement bénéfiques pour la santé physique et mentale. L'huile d'olive dispose de véritables

atouts pour préserver le cœur de certaines maladies. C'est ce qu'a montré une étude publiée dans le Journal of the American College of Cardiology en 2022. Plus de 60.000 femmes et plus de 31.000 hommes exempts de maladies cardiovasculaires au début de la recherche avaient été suivis pendant 28 ans, avec un questionnaire sur leur régime alimentaire tous les quatre ans. Verdict, l'étude a montré qu'une consommation de plus de 7 grammes d'huile d'olive par jour, correspondant à plus de la moitié d'une cuillère à soupe, était associée à un moindre risque de mortalité par maladie cardiovasculaire (-19 %) et de mortalité par cancer (-17 %), par rapport à une consommation ponctuelle ou nulle. «Nos résultats soutiennent les recommandations diététiques actuelles pour augmenter la consommation d'huile d'olive et d'autres huiles végétales insaturées. Les cliniciens devraient conseiller aux patients de remplacer certaines graisses, telles que la margarine et le beurre, par de l'huile d'olive pour améliorer leur santé», selon la professeure Marta Guasch-Ferré, auteure principale de ces travaux.

Amel B

FOURNITURES SCOLAIRES

Ouverture de 23 foires de vente dans les wilayas du Centre

Vingt-trois foires de vente de fournitures scolaires à des prix compétitifs ont été ouvertes dans les wilayas du centre du pays durant la semaine en cours, et leurs activités se poursuivront au-delà de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris auprès de la Direction régionale du commerce.

Sur ce total de foires commerciales initiées dans le cadre des préparatifs de la

rentrée scolaire 2024/2025 et de la protection du pouvoir d'achat du citoyen, cinq ont été ouvertes à Blida, six à Tizi-Ouzou et trois dans chacune des wilayas de Bouira, Aïn Defla, et Djelfa, a indiqué à l'APS la directrice régionale du commerce et de la promotion des exportations, Samia Ababsa, en marge de l'ouverture d'une de ces foires à Blida. Elle a souligné la participation à ces manifestations com-

merciales de 293 opérateurs économiques, entre importateurs, fabricants de fournitures scolaires, grossistes et libraires, outre l'Office national des publications scolaires (ONPS), pour permettre aux parents d'élèves d'acquérir le livre scolaire. Mme. Ababsa a aussi relevé la hausse du nombre des opérateurs économiques participant à ces foires comparativement aux années précédentes, en

plus de la baisse du prix des produits proposés à la vente, constatée lors des patrouilles régulières de contrôle, a-t-elle dit.

Des caravanes mobiles de vente de fournitures et de livres scolaires ont été également organisées pour sillonner les régions reculées de ces wilayas, notamment Médéa, Bouira et Aïn Defla, a précisé Mme Ababsa.

DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE

Importation d'un deuxième lot de vaccins en septembre

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a révélé l'importation d'un deuxième lot important du vaccin contre la dermatose contagieuse des vaches, en vue d'étendre la vaccination à toutes les wilayas à partir de septembre prochain.

Dans une déclaration publique, Cherfa a

rassuré les éleveurs quant à la disponibilité du stock stratégique du vaccin contre la dermatose contagieuse nodulaire des vaches, «en quantité suffisante», précisant que «le travail préventif se poursuit en important à nouveau une quantité importante pour étendre son utilisation à toutes les wilayas, y compris les zones où

aucun cas de maladie n'a été enregistré». Pour rappel, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé dans un communiqué avoir entamé la vaccination contre la dermatose nodulaire contagieuse des bovins, après avoir acquis le premier lot de vaccins contre cette maladie. Cherfa a confirmé que «le

gouvernement a pris toutes les mesures pour contenir la propagation de la maladie et protéger le bétail jusqu'à l'éradication définitive» de cette maladie virale qui infecte le bétail et ne se transmet pas à l'homme, soulignant que «le stock stratégique des vaccins sont suffisants pour tous les wilayas».

POUR DÉFAUT DE CERTIFICAT SANITAIRE VÉTÉRINAIRE

Dix quintaux de viande blanche avariée saisis à Alger

La consommation de produits alimentaires avariés présente de graves risques pour la santé publique.

Ces denrées peuvent provoquer des intoxications alimentaires, des infections graves, voire des complications à long terme. Il est crucial que les aliments respectent les normes sanitaires pour éviter

de telles menaces. Dans une opération récente, les forces de la Gendarmerie nationale ont intercepté une importante cargaison de viande blanche avariée à Sidi Moussa, à Alger.

Les autorités de la Gendarmerie nationale de Sidi Moussa, relevant de la brigade de Baraki, ont récemment mis la main sur

une importante quantité de viande blanche avariée.

Cette saisie résulte alors d'une opération de contrôle menée lors d'une patrouille de routine. Au cours de celle-ci, une petite camionnette, spécialisée dans le transport réfrigéré, a été arrêtée pour vérification. Lors de l'inspection du véhicule, les

gendarmes ont découvert plusieurs caisses en plastique contenant du poulet abattu, toujours avec ses viscères, entreposées dans le coffre de la camionnette. En vérifiant les documents administratifs et ceux nécessaires pour l'exercice de cette activité, il est donc apparu que le véhicule ne disposait pas du certificat sanitaire vétérinaire requis pour les produits animaux. L'absence de ce document crucial et le non-respect des conditions de conservation ont donc conduit à la détérioration des viandes saisies, qui dégagnaient une odeur nauséabonde. Ainsi, la totalité de la cargaison, estimée à 10 quintaux, a été jugée impropre à la consommation humaine par un vétérinaire. Les autorités ont ensuite remis la viande saisie au chenil errants à El Harrach. Une fois les formalités légales complétées, les responsables de cette infraction seront traduits devant le procureur de la République au tribunal de Larbaâ

ELLE REMONTE À LA PÉRIODE NUMIDE

Découverte d'une plaque gravée de caractères lybiques à Khenchela

Une plaque en pierre gravée d'inscriptions en caractères lybiques a été découverte dans la commune de M'sara, dans la wilaya de Khenchela, a indiqué le directeur de wilaya de la Culture et des Arts, Mohamed El Alouani. Cette pierre, datant probablement d'une période ancienne, a été trouvée dans un champ situé dans une exploitation agricole du village de The-

niet Laâbar, dans la commune de M'sara, lors d'une opération de labour des terres de cette région ayant connu plusieurs civilisations. Pour sa part, le directeur du musée public national des Frères martyrs Boulaâziz, accompagné de responsables de la direction de la Culture et des Arts, s'est rendu sur les lieux pour constater que la pierre découverte «comprend

effectivement une inscription lybique remontant à la période numide». La pièce mesure 1,30 mètre de long sur 60 centimètres de large. Elle contient quatre lignes d'une écriture utilisant l'ancien alphabet lybique qui était très répandu dans les régions d'Afrique du Nord. La pièce sera exposée au musée public national des Frères martyrs Boulaâziz..

GHAZA

Les massacres et les déplacements forcés de la population se poursuivent

Quatre citoyens ont été tués ce vendredi soir, alors que l'occupation israélienne bombarde des rassemblements de citoyens dans le nord de la bande de Gaza...

Des sources médicales ont indiqué que les ambulanciers ont transporté trois morts de la région d'Ezbet Abd Rabbo, à l'est de la ville de Jabaliya, et un autre de la région du Sultan, à l'ouest de la ville de Beit Lahia, au nord de la bande de Gaza, à l'hôpital Kamal Adwan du Camp de Jabalia, dans le nord de la bande de Gaza, après que les forces d'occupation ont pris pour cible des citoyens dans les deux zones. Dans le sud de la bande de Gaza, au moins cinq civils Palestiniens ont été tués et plusieurs autres blessés dans des frappes aériennes israéliennes qui ont ciblé les villes de Khan Younis et Rafah. L'offensive israélienne en cours contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023, a fait jusqu'à présent 40 265 morts et plus de 93 144 blessés parmi les Palestiniens. Des milliers de victimes seraient coincées sous les décombres, inaccessibles aux équipes de secours et de protection civile en raison des attaques israéliennes. L'armée d'occupation israélienne a appelé ce vendredi soir, les citoyens de plusieurs zones du nord de la bande



de Gaza à évacuer. Les citoyens des quartiers du Sultan, Al-Atatreh, Al-Sifa, Al-Karama et Ghaban ont été sommés d'évacuer les lieux et de chercher refuge dans des abris à l'ouest de la ville de Gaza. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré jeudi dernier, que l'armée d'occupation avait forcé 250 000 citoyens de la bande de Gaza à se déplacer de force ce mois-ci, en émettant 12 ordres d'évacuation. « Il y a eu 12 ordres d'évacuation israéliens à Gaza ce mois-ci, provoquant le déplacement forcé d'environ 250 000 personnes », a indiqué l'UNR-

WA. Jeudi, l'armée d'occupation a tiré des balles sur des tentes de personnes déplacées à Mawasi al-Qarara, au nord-ouest de Khan Younis, au sud de la bande de Gaza, après un raid contre un camp de personnes déplacées dans la ville de Bani Suhaila, à l'est de la ville, qui a entraîné la mort de deux enfants et de cinq femmes. Poursuivant sa guerre de génocide, l'armée d'occupation continue à réduire la zone de la prétendue « zone humanitaire » à l'est de Deir al-Balah, qui regorge de centaines de milliers de personnes déplacées, après avoir ordonné d'en évacuer de nouvelles zones, comme elle l'a

ordonné aux citoyens et des personnes déplacées dans la ville de Deir al-Balah à évacuer en prévision de son attaque, dans le cadre d'une nouvelle réduction des zones prétendues être « sûres ». L'armée d'occupation a publié sur la plateforme X une carte appelant « tous les résidents et personnes déplacées situés dans les blocs 129 et 130 dans les ruelles Al-Mahata et Deir Al-Balah au sud, de la rue Salah al-Din à la rue désignée pour le déplacement. Des milliers de citoyens ont été contraints de fuir à pied, portant sur leur dos de petits sacs et quelques bagages de base, comme des couvertures, de la literie et un peu de nourriture.

Le procureur de la CPI exhorte les juges à prendre une décision urgente sur l'émission de mandats d'arrêt contre Netanyahu et Gallant

Le procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, a confirmé que la Cour est compétente pour enquêter sur les citoyens israéliens et a demandé aux juges de prendre une décision urgente concernant l'émission de deux mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense, Yoav Gallant. Dans des documents judi-

ciaires rendus publics vendredi, Khan a exhorté les juges examinant les mandats d'arrêt demandés contre des responsables israéliens à ne pas tarder, soulignant que tout retard injustifié dans ces procédures, affecte négativement les droits des victimes. Khan a souligné que le tribunal a compétence sur les citoyens israéliens qui commettent des crimes brutaux dans les territoires palestiniens, et a demandé aux juges de rejeter les contestations judiciaires soumises par les gouvernements et d'autres parties. « Il est légalement établi que le tribunal a compétence dans cette situation », indique le dossier du tribunal, rejetant les arguments juridiques basés sur les dispositions des accords d'Oslo et les affirmations d'Israël, selon lesquelles il mène ses propres enquêtes sur des crimes de guerre présumés. Le 20 mai, Khan a annoncé que le tribunal cherchait à émettre des mandats d'arrêt contre Netanyahu et Gallant pour avoir commis des « crimes de guerre ». Khan a ajouté, dans une déclaration à l'époque, qu'« il a des motifs raisonnables de croire que Netanyahu et Gallant portent la responsabilité pénale des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité » commis sur le territoire palestinien dans la bande de Gaza, au moins le 8 octobre dernier.

LIBYE

La Mission de soutien des Nations Unies appelle à une désescalade

De nouvelles tensions secouent la capitale libyenne, Tripoli. Des informations faisant état d'une mobilisation de milices et de menaces de recours à la force pour régler la crise de la Banque centrale de Libye ont poussé la Mission de soutien des Nations Unies en Libye (MANUL) à exprimer ses vives inquiétudes. Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, la MANUL a appelé de toute urgence à une désescalade immédiate. « Le dialogue est la seule solution à tous les problèmes », a martelé la Mission onusienne. Les démonstrations de force et les affrontements armés dans des zones densément peu-

plées sont inacceptables, a souligné la MANUL. Ces actes mettent en péril la vie et la sécurité des civils et ne constituent en rien une solution durable à la crise politique qui secoue le pays depuis des années. La Mission onusienne s'est dite « activement engagée » auprès des parties prenantes pour trouver une issue pacifique à cette nouvelle crise. Elle a réitéré que la seule voie à suivre était celle du dialogue et de la négociation. Cette nouvelle escalade de violence intervient dans un contexte politique déjà très tendu. Les divisions profondes entre les différentes factions libyennes et la lutte d'influence des puissances

étrangères compliquent considérablement la recherche d'une solution durable. La crise de la Banque centrale, qui oppose deux gouverneurs rivaux, est symptomatique de cette instabilité profonde. Les enjeux sont considérables, car la Banque centrale joue un rôle crucial dans la gestion de l'économie libyenne et dans la lutte contre la corruption. Les civils sont, une fois de plus, les premières victimes de cette nouvelle crise. Les affrontements armés risquent de provoquer de nouveaux déplacements de population, d'aggraver la crise humanitaire et de saper les efforts de reconstruction du pays.

RASD

L'Armée sahraouie cible des bases militaires de l'occupant marocain dans le secteur de Mahbes

Des détachements avancés de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des bases militaires des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbes, leur infligeant de « lourdes pertes humaines et matérielles », a indiqué, le Commissariat politique de l'APLS dans son communiqué militaire. Des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont ciblé, jeudi et vendredi, par des bombardements intenses, plusieurs bases et sites militaires marocains hostiles dans le secteur de Mahbes. Deux bases militaires de l'armée marocaine ont été ciblées, jeudi, dans la région de Laagad, ainsi que le siège du commandement de l'armée de l'occupant marocain dans le secteur de Mahbes, selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les mêmes détache-

ments ont également ciblé un lieu réservé à la distribution d'eau aux bases de l'occupation marocaine dans le secteur de Mahbes, ainsi que des bases militaires de l'occupant dans la région de Skikima dans le même secteur. Les opérations

militaires de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les bases et les retranchements des forces d'occupation marocaines « leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles », a conclu le communiqué.

IRAN

Un haut responsable de la police tué dans une attaque armée

Hussein Berry, directeur adjoint de la sécurité et chef du département d'enquête de la ville de Khash, dans la province du Sistan-Baloutchistan, a été assassiné après la prière du vendredi, par des hommes armés non identifiés. L'agence de presse officielle iranienne (IRNA) a annoncé, vendredi, qu'un haut responsable de la police a été tué dans la ville de Khash, dans la province du Sistan-Baloutchistan (sud-est), par des hommes armés non identifiés. L'agence a indiqué qu'il s'agit d'Hussein Berry, directeur adjoint de la sécurité et chef du département d'enquête de la ville de Khash. Selon la même source, la victime a été la cible d'une attaque armée, près de son domicile après la prière du vendredi. Pour l'heure, aucune nouvelle information sur l'incident n'a été communiquée par des sources officielles.



GUERRE EN UKRAINE

Moscou annonce avoir échangé avec Kiev 115 prisonniers de chaque camp

Un échange de prisonniers a eu lieu entre l'Ukraine et la Russie, deux pays toujours en guerre depuis février 2022. Début août, 26 prisonniers avaient été échangés entre la Russie et plusieurs pays occidentaux. La Russie a annoncé hier, avoir procédé à un échange avec

l'Ukraine de 115 prisonniers de chaque camp, qui implique des conscrits russes capturés lors de l'offensive ukrainienne dans la région frontalière de Kursk. « À l'issue du processus de négociation, 115 militaires russes capturés dans la région de Kursk ont été renvoyés du territoire

contrôlé par le régime de Kiev. En retour, 115 prisonniers de guerre des forces armées ukrainiennes ont été remis », a indiqué le ministère russe de la Défense. Début août, 26 prisonniers, dont le journaliste américain Evan Gershkovich avaient été échangés entre la Russie et

LIGUE DES CHAMPIONS (1^{ER} TOUR PRÉLIMINAIRE/ RETOUR)

Le MCA passe, en attendant le CRB

Le représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique, le MC Alger, s'est qualifié au deuxième tour préliminaire de la LDC, suite à son succès face à la formation libérienne de Watanga FC sur le score de 2 à 0, soit le même que celui enregistré au match aller...

Le match s'est joué pour le compte du match retour du 1er tour préliminaire, et qui s'est disputé jeudi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Les buts du Mouloudia ont été inscrits par Bayazid (16e) et Ben Haoua (89e). Lors du match aller, disputé dimanche dernier au stade Nelson-Mandela de Baraki, les champions d'Algérie s'étaient imposés (2-0), grâce à ses deux nouvelles recrues estivales

Zakaria Draoui (7e) et l'Ivoirien Kipré Jr Zunon (42e). Prévue initialement à Monrovia, la première manche a été délocalisée à Alger après l'accord de la Confédération africaine de football (CAF), sur demande de Watanga FC. Les gars de Bab El Oued n'ont pas donc souffert face à cet adversaire qui n'était pas vraiment un foudre de guerre, surtout qu'il n'a pas l'habitude de jouer les premiers rôles lors de cette compétition.

Au prochain tour préliminaire de la Ligue des champions (aller à l'extérieur : 13-15 septembre, retour à domicile : 20-22 septembre), le MCA sera opposé au vainqueur de la rencontre opposant l'US Monastir (Tunisie) à l'AS PSI (Tchad). Lors du match aller disputé dimanche à Yaoundé (Cameroun), les Tunisiens se sont imposés (1-0).

LE CHABAB POUR CONTINUER L'AVENTURE

Pour sa part, le second représentant algérien dans cette compétition, à savoir, le CR Belouizdad, devrait donner la réplique au club congolais de l'AC Léopards, toujours au stade Tchaker de Blida, étant donné que les deux stades, le 5 juillet et celui de Nelson Mandela sont hors service, avec cette pelouse dégradée qui devra être retapée.

Les poulains du Français Martins, faut-il le rappeler, se sont imposés au match aller sur le score de (2/0), avec deux buts inscrits par Boussouf (32e) et Khacef (83e), ce qui leur avait permis déjà de prendre une sérieuse option pour la qualifi-



cation au prochain tour. Il s'agira pour le Chabab de confirmer ce résultat et donc de remporter un autre succès devant ses fans pour arracher la qualification et se reporter déjà sur le prochain tour. Les Belouizdadis

visent une qualification aux demi-finales au moins pour cette saison et ne se contenteront pas de seconds rôles dans cette compétition qui reste une priorité pour eux.

Merouane A.

Messoussa signe au MCA

La direction du Mouloudia d'Alger et le président Hadj Redjem ont frappé un grand coup lors de ce mercato d'été, en signant un talentueux joueur algérien, et qui évoluait à Lille. Il s'agit du jeune Amine Messoussa, qui vient de parapher un contrat de trois ans au sein du Doyen, sachant que ce dernier a fait toutes ses classes au LOSC et a même porté le maillot de l'équipe de France des U18 et a joué les Jeux Méditerranéens à Oran avec les Bleus, en compagnie de l'autre Algérien, Badreddine Bouanani. On croit savoir, par ailleurs, que le sélectionneur national Petkovic avait eu récemment un entretien avec le joueur pour le convaincre de changer de nationalité sportive, ce qui lui permettra de jouer pour les Verts. Toutefois, les supporters du MCA espèrent que Messoussa ne vivra pas le même scénario que l'autre émigré, Zerkane qui ne s'est pas adapté à la vie en Algérie et a regagné la France sans jouer un seul match avec leur équipe.

M.A.

JS KABYLIE

Al Thaid et Al Bidda au programme des Canaris

La JS Kabylie disputera deux autres matchs amicaux les 27 et 30 août, dans le cadre du stage qu'effectuent les Canaris en Turquie, en vue de la nouvelle saison 2024-2025 de la Ligue 1 Mobilis de football, dont le coup d'envoi sera donné le 21 septembre.

Les hommes de Benchikha affronteront respectivement les Emiratis d'Al Thaid le mardi 27 août à 15h00 et les Qataris d'Al Bidda SC le vendredi 30 août à 15h00, selon un communiqué publié par la JSK sur ses réseaux sociaux. Pour rap-

pel, le club algérien avait disputé un premier match mardi face à Turgutluspor (Div.4/ Turquie) 2-1. Les deux buts de la JSK ont été inscrits par Adam Redjem (57e) et Lahlou Akhrib (77e).

La formation de la ville des Genêts disputera un second test amical, samedi face au club bahreïnien d'Al-Muharraq SC (15h00, heure algérienne).

Après avoir repris les entraînements à Tizi-Ouzou, les kabyles ont enchaîné avec un stage à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et restauration (ESHRA) d'Aïn

Benian, avant de rejoindre la Turquie vendredi dernier, pour un stage précompétitif qui s'étalera jusqu'au 1er septembre.

La direction a confié la barre technique au technicien algérien Abdelhak Benchikha, assisté de Mohamed Lacet et Farid Zemiti.

En matière de recrutement, la JSK s'est montrée parmi les clubs les plus actifs dans le marché des transferts, avec l'arrivée de neuf nouvelles recrues, dont le gardien de but Gaya Merbah, les défen-

seurs Mohamed Amine Madani, Mohamed Réda Hamidi, et Idir Mokeddem, le milieu offensif Aïmen Abdelaziz Lahmeri, le milieu de terrain malien Sadio Kanouté, et l'attaquant Lounas Adjout. L'actionnaire majoritaire du club, ATM Mobilis, a décidé de mettre le paquet pour permettre à l'équipe de jouer les premiers rôles lors du prochain exercice, d'autant que le dernier titre de champion remonte à 2008, alors que la dernière Coupe d'Algérie avait été remportée en 2011.

ES MOSTAGANEM

Etaradji bat l'USMA en amical

L'Espérance de Mostaganem, nouveau promu en Ligue 1 Mobilis, s'est imposée devant l'USM Alger sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 2-0), en match amical disputé jeudi soir à Tabarka (Tunisie), en vue de la nouvelle saison footballistique 2024-2025. Les buts de l'ESM ont été inscrits par Akram Bibi et Chakib Aoudjane, alors que Belkacemi a réduit le score pour l'USMA en deuxième mi-temps. Les poulains du coach Nabil Maa-

loul disputeront trois nouvelles rencontres amicales, à commencer par l'Entente de Sétif (vendredi), la JS Saoura (mardi 27 août) et l'autre nouveau promu, l'Olympique Akbou (mercredi 28 août).

L'USMA se trouve depuis mercredi dernier en Tunisie, où elle a jeté son dévolu sur la station balnéaire de Tabarka pour effectuer un stage bloqué de 18 jours. Elle a déjà disputé deux matchs amicaux

contre la formation tunisienne de l'AS Gabès (0-0) et le MR Benslimane (1-0). Ayant réussi un recrutement qualitatif pendant le mercato estival, l'USMA ambitionne de réaliser une bonne saison, aussi bien sur le plan national que continental, car outre la Ligue 1 Mobilis et la Coupe d'Algérie, le club de Soustara est engagé en Coupe de la Confédération de football. De son côté, L'ES Mostaganem, nouveau promu en Ligue 1 Mobilis, a pris

le meilleur sur le NA Hussein Dey (3-1), jeudi matin. Il s'agit donc de la troisième sortie amicale de l'Espérance, qui séjourne dans le complexe sportif de la ville frontalière d'Aïn-Draham, après avoir battu, lors de son premier test en terres tunisiennes, la formation de Bouhadjela (Div 2/Tunisie) sur le score d'un but à zéro. Pour rappel, le coup d'envoi du championnat de la Ligue 1 est prévu pour le 21 septembre prochain.

PARALYMPIQUES-2024

Les ministres Hammad et Krikou rendent visite aux athlètes algériens à Fouka

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, ont effectué jeudi dernier, une visite de courtoisie et d'encouragement à la délégation sportive qui va représenter l'Algérie aux 17e Jeux paralympiques Paris 2024 (28 août- 8 septembre), actuellement en regroupement au Centre national de regroupement et de préparation des talents et des élites sportifs Frères Soukane, à Fouka. Au cours de cette visite, les deux ministres ont tenu à saluer les membres de la délégation un par un, tout en s'attardant devant plusieurs athlètes, anciens et nouveaux, afin de les encourager à la veille de leur départ pour Paris, prévu ce vendredi en plusieurs contingents. Notre visite aujourd'hui aux 26 athlètes qui vont représenter l'Algérie aux

Jeux paralympiques-2024 a pour but de saluer ces vaillants champions et les encourager. On leur souhaite la réussite lors de ces joutes en espérant les voir hisser haut le drapeau algérien», a déclaré Abderrahmane Hammad. Pour sa part, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou n'a pas caché sa joie d'être parmi les paralympiens. «Je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui, vous nous avez habitués aux consécutions. Vous avez réalisé l'année passée des résultats très honorables, et vous êtes toujours conscients de ce devoir national de représenter dignement votre pays. On vous souhaite toute la réussite, et on est derrière vous», a indiqué la ministre. Avant la traditionnelle photo souvenir avec toute la délégation sportive, les deux ministres accompagnés du wali de Tipaza, Aboubakr

Seddik Boucetta, ont partagé le déjeuner avec l'ensemble des athlètes et échanger sur leurs objectifs aux joutes parisiennes qui ont un cachet particulier pour les athlètes. L'Algérie participera aux JO-2024 avec 26 athlètes, répartis sur quatre disciplines, le para-athlétisme (20), le para-powerlifting (3), le para-judo (2) et le paracanoe (1), en plus des différents staffs technique, médical et administratif, pour une délégation de 73 personnes. Le 1er groupe composé du chef de la délégation et du directeur technique national (DTN) sont sur place depuis hier mercredi, afin de préparer l'arrivée des athlètes algériens au village paralympique, ainsi que leurs différents staffs technique et médical dont le départ est programmé pour ce vendredi, en trois groupes. Le 3e départ prévu le 26 août sera composé du staff administratif et de la logistique.

ÉQUIPE NATIONALE

Petkovic finalise sa liste

Le sélectionneur national Vladimir Petkovic est en train de finaliser la liste des convoqués pour les prochains rendez-vous officiels de la sélection nationale et notamment, les deux matchs comptant pour les éliminatoires de la CAN 2025 face à la Guinée équatoriale et le Liberia, qui auront lieu au mois de septembre...

Voulant fructifier le retour en force de l'EN lors des éliminatoires du Mondial 2026 et le succès enregistré hors de ses bases face à l'Ouganda à Kampala sur le score de 2-1, Petkovic souhaite bien préparer ces deux rencontres où il sera question de bien les négocier pour prendre option pour la qualification à la phase finale. Pour cela, il ne veut pas se tromper pour le choix des joueurs, sachant qu'il fera en sorte de prendre les éléments les plus en

forme du moment. C'est dans cette optique, qu'il avait effectué une tournée dans les pays du Golf et en Europe pour discuter le retour de certains éléments qui ont fait partie de la sélection par le passé, dont l'ancien capitaine des Verts, Ryad Mahrez qui a été convaincu de revenir, après avoir dissipé le malentendu qui avait entre les deux hommes. Il faut rappeler que Petkovic avait déjà déclaré qu'il avait toujours besoin d'un élément comme Mahrez qui

peut apporter beaucoup aux Verts grâce à son expérience et ses qualités techniques. Petkovic a tenté, également, une approche avec le joueur de l'AC Milan, Yacine Adli, qui aurait changé d'avis et serait prêt à porter les couleurs nationales, lui qui avait expliqué lors d'une sortie médiatique qu'il visait haut et qu'il souhaitait donc jouer pour les Bleus. Dans un souci de préparer l'avenir, le Bosnien a pris attache avec certains jeunes, dont l'attaquant,



Messoussi formé à Lille et qui vient de rejoindre le MCA, non pas sans avoir changé sa nationalité sportive, sachant qu'il avait évolué avec la France lors des Jeux Méditerranéens tenus

à Oran. Tout porte à croire qu'il y aura donc du nouveau dans la prochaine liste qu'il préparera pour les deux matchs des éliminatoires de la CAN.

Marouane A.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

CRB-Léopards reporté à aujourd'hui

La Confédération africaine de football (CAF) a décidé de décaler le match retour du 1er tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, entre le club algérien, le CR Belouizdad et son homologue congolais de l'AC Léopards initialement programmé samedi, à aujourd'hui, au stade Mustapha Tchaker de Blida (20h00). «La CAF a décidé de décaler cette rencontre à dimanche à partir de 20h00», a indiqué la direction du CRB, sur

son site officiel. Selon la même source, le report du match du samedi à dimanche est dû aux mauvaises conditions atmosphériques, ayant empêché le club congolais de rallier Alger à temps. Le CRB, a souligné que cette rencontre face à l'AC Léopards se déroulera à huis-clos. Lors du match aller joué, à Brazzaville, les vice-champions d'Algérie s'étaient imposés sur le score de (2-0), buts inscrits par Ishak Boussouf (32e) et Naoufel



Khacef (83e). En cas de qualification, le club de Laaqiba affrontera le vainqueur de la double confrontation entre le Coton FC (Bénin) et l'AS Douanes (Burkina Faso).

ARBITRAGE

Mustapha Ghorbal dirigera Côte d'Ivoire-Zambie

Un trio arbitral algérien sous la conduite de Mustapha Ghorbal officiera la rencontre Côte d'Ivoire - Zambie prévue le 6 septembre prochain à 20h00 au stade de la Paix de Bouaké, pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025, groupe G. Le directeur de jeu algérien Ghorbal, sera assisté de ses deux compatriotes, Mokrane Gourari et Abbes Akram Zerhou-

ni. Le quatrième arbitre est également algérien Lotfi Bekouassa. L'assesseur des arbitres est le Gabonais Bimbyo Patrick James. Outre la Côte d'Ivoire (championne d'Afrique en titre) et la Zambie, le groupe G compte également la Sierra Leone et le Tchad. Les deux premiers de la poule se qualifient à la phase finale de la CAN 2025 prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

EN MATCH AMICAL

L'USMA et l'ESS se neutralisent

L'USM Alger s'est neutralisée avec l'Entente de Sétif 1-1 (mi-temps 1-0) en amical de préparation, disputé vendredi après-midi en Tunisie, dans le cadre d'un stage bloqué, en prévision de la nouvelle saison sportive 2024-2025. Les Rouge et Noir ont ouvert le score par l'attaquant Ismaïl Belkacemi, sur pénalty à la 39e minute de jeu, et c'est également sur pénalty qu'a égalisé l'ex-usmiste Akram Djahnit en toute fin de rencontre. Dans le cadre de ce stage de préparation en Tunisie, l'USMA a déjà disputé trois matchs amicaux, respective-

ment contre les équipes locales de l'AS Gabès et le MR Benslimane, ainsi que le nouveau promu en Ligue 1 algérienne, l'ES Mostaganem.

La première rencontre s'était soldée par un nul vierge contre l'AS Gabès (0-0), alors que Ben Mazouz avait permis aux Rouge et Noir de remporter une courte victoire (1-0) contre le MR Beslimane. Lors de son troisième match amical, l'USMA a commencé par être menée (2-0) devant l'ES Mostaganem, sur des buts inscrits par Akram Bibi et Chakib Aoudjane, avant de

réduire le score par Belkacemi en deuxième mi-temps, pour un score final de deux buts à un. Deux autres matchs amicaux sont inscrits au programme des Algérois pendant ce stage en Tunisie. Le premier contre la JS Saoura, le mardi 27 août, et le second le lendemain, mercredi 28 août, contre l'autre nouveau promu en Ligue 1 algérienne, l'Olympique Akbou. L'USM Alger se trouve depuis mercredi dernier en Tunisie, où elle a jeté son dévolu sur la station balnéaire de Tabarka pour effectuer un stage bloqué de 18 jours. Ayant

réussi un recrutement qualitatif pendant le mercato estival, le club de Soustara ambitionne de réaliser une bonne saison 2024-2025, aussi bien sur le plan national que continental, car outre la Ligue 1 Mobilis et la Coupe d'Algérie, il est engagé en Coupe de la Confédération africaine (CAF). De son côté, l'ES Sétif poursuit ses matchs de préparation en Tunisie en prévision de la nouvelle saison. Les Sétifiens avaient disputé auparavant deux matchs amicaux contre respectivement le Club africain (0-0) et EGS Gafsa (1-1).

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININES 2024 - TOURNOI UNAF

Début du premier séminaire sur le football féminin à Alger

Le premier séminaire sur le football féminin organisé à Alger en marge de la tenue du tournoi UNAF qualificatif pour la phase finale de la Ligue des champions 2024, a été lancé vendredi dernier, par l'Union nord-africaine de football, sous l'égide de la CAF, et en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF). Lors de la cérémonie d'ouverture,

Walid Sadi, président de la FAF et vice-président de l'UNAF, a souhaité la bienvenue aux invités de l'Algérie avant de laisser place à Djamel Allam, président de l'UNAF de lancer les travaux de ce séminaire. Étaient également présents, Mahmoud El Hamami, directeur exécutif de l'UNAF, Nadir Bouzenad, secrétaire général de la FAF, ainsi que Mme Rafika Guel-

lati, membre du Bureau fédéral et présidente de la Commission de football féminin. Ce premier séminaire se poursuivra samedi et vise à renforcer le développement du football féminin dans la région nord-africaine. Pour rappel, le tournoi qualificatif de la zone l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu à Alger du 24 au 30 août, qualificatif à la Ligue

des champions d'Afrique (dames), regroupe quatre équipes féminines: le CFF Akbou (Algérie), le Tutankhamun (Égypte), l'AS Far (Maroc), et l'ASF Soussse (Tunisie). L'équipe qui terminera en tête du classement représentera la Zone 1 à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique (dames) 2024, qui regroupe huit équipes.

JS KABYLIE

Djibril Ouattara arrive, Mamadou Traoré s'en va

La Jeunesse sportive de Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 algérienne de football, a annoncé vendredi dernier, le recrutement de l'attaquant Burkinabé Djibril Ouattara (25 ans), qui évoluait l'an dernier sous les couleurs de RS Berkane, au moment où le contrat du meneur de jeu malien Mamadou Traoré a été résilié à l'amiable.

«Bienvenu Djibril Ouattara» a publié la Direction des Canaris sur ses réseaux sociaux, accompagnant son commentaire d'une photo, représentant le joueur avec le maillot vert et jaune de la JSK. Mais elle n'a précisé ni le montant du transfert, ni la durée du contrat signé par Djibril Ouattara. La Direction de la

JSK a annoncé par ailleurs que le contrat du milieu offensif malien Mamadou Traoré a été résilié à l'amiable. «Nous tenons à remercier ce joueur pour le

parcours effectué avec nous et lui souhaitons une bonne continuation avec sa future équipe» a-t-on ajouté de même source. Pour rappel, Traoré avait rejoint

la JSK pendant le précédent mercato, en provenance du Stade Malien de Bamako. Il avait paraphé un contrat de deux ans et demi.

CYCLISME

Madar Pro-Team engagée au Grand Prix Plouay

L'équipe algérienne Madar Pro-Team sera engagée au Grand Prix Plouay, prévu ce dimanche (11h00) sur une distance de 187,2 kilomètres dans le Morbihan (France). Six coureurs composent cette équipe : Hamza Yacine, Azzedine Lagab, Nassim Saïdi, Hamza Amari, Islam Mansouri et Hamza Mansouri, alors que

le jeune international algérien Bachir Chennafi sera engagé dans cette course sous les couleurs du Centre de l'Union cycliste internationale (UCI). Outre les six coureurs de la Madar Pro-Team, 149 autres cyclistes, représentant 25 équipes de différentes nationalités ont confirmé leur participation à cette cour-

se, ouverte également aux juniors et aux seniors (dames). Avant ce Grand Prix Plouay, Madar Pro-Team avait disputé plusieurs compétitions internationales en France, notamment, la 44e édition de la Course Polynormande, disputée début août ainsi que la Breizh Elite 2024, disputée fin juillet dernier.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3				■				
4			■					
5						■		
6		■						
7				■				
8			■					
9					■			■
10								
11						■		
12				■				

VERTICALEMENT

- A. Que l'on ne peut maîtriser.
- B. Fruit qui ne vaut rien. Auguste, l'impressionniste.
- C. Septième lettre de l'alphabet grec. Voile d'avant. Qui a plus d'un tour dans son sac.
- D. Ses faces portent des points. On fait un tour pour le prendre. Il mesure des nœuds.
- E. Porter sur un registre. Côté au vent.
- F. Enveloppe mise au lit. Qui se montre raisonnable.
- G. Sorte de médiateur.
- H. Navires à vapeur. Direction sur la boussole.

HORIZONTALEMENT

- 1. Donc inconnues du grand public.
- 2. Ne laissant pas filer.
- 3. Elle est maintenant unie à sa voisine. Il est touristique.
- 4. Article castillan. Rendit tranchant.
- 5. Souhait ardent. Des chefs pour des divisions.
- 6. Il dévie les rayons.
- 7. Le dernier fait fureur. Appeler sa biche.
- 8. C'est une équerre. Longs à réagir.
- 9. Nouvelle. Petit stère.
- 10. Bien fermées.
- 11. Estampe. Ils se maintiennent par habitude.
- 12. Un temps certain. Perce.

LES MOTS FLÉCHÉS

FIGURANT APPA-REÏLS DE CUISINE	ANIMAL PORTE-BONHEUR PINCES À CHEVEUX	MATIÈRE DE PANIER TOUR ABRÉGÉ	UNE SOURCE POUR LA FONTAINE BOULETTE AU PAYS DU MANGA PETITE MESURE	APPEL DISCRET PAGES DE TITRES	PISTER EN SECRET POISSON FUMÉ	
CONJUGAL DÉSA-GRÉABLE EN BOUCHE		ENCHEVÊ-TRE DANS LES EM-BARRAS				
ÉQUIPER DE FUSILS LE VEAU Y PAIT			CELA NE PEUT SE FAIRE QU'EN JUSTICE			
				DANS LE MAÏS QUE CERTAINS VEULENT DETRUIRE	CAPABLE D'ALLER SUR LE TERRAIN	
SAINT RAC-COURCI INSTALLE				CHACUN PEUT Y CRÉER SON SITE	IL A DE FORTES MACHOI-RES SUR L'ÉTABLI	
POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ PLANTE GRIMPANT SUR LES MURS	EMPRES-SEMENT FREINER BRUTA-LEMENT			DURÉE D'UN JEU ARRIVÉ À BON PORT	C'EST CHINOIS COMME JEU CERVIDÉ	SYMBOLE POUR LE TITANE ÇA FAIT QUINZE
SE DE-MANDERA CONTRA-DICTOIRE BIEN PORTANT						DIS-TINGUÉE COUPÉ COURT
DÉCÉ-LÉRER FAIT UN CHOIX		SE RESTAURA LE SOIR				
QUI ONT UN CHAT DANS LA GORGE						



SUDOKU

						8	7	3
			5		7			
4	2						6	
	7	9		2		1		
		2		5				
	5	8		3		6		
5	6						9	
			9		4			
						4	8	7

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCUSATIF ARGILE CICATRICE EGALISER EPICE ESCALATOR INDEX LOTUS LUGER
OSSEUX PAILLASSE POSITION POUSETTE RARE RECRUE ROBOT SCENARIO
SEPARABLE SEQUOIA SLALOMER SUAVE TASSE TOISE TOTAL TOTO

P	A	E	S	R	R	T	T	R	A	R	E
O	A	C	E	E	O	O	O	O	E	L	N
U	I	I	C	G	P	T	B	M	I	O	E
S	O	R	L	U	A	A	O	G	I	S	X
S	U	T	A	L	S	L	R	T	S	U	E
E	Q	A	A	N	A	A	I	A	E	T	D
T	E	C	V	L	E	S	T	S	B	O	N
T	S	I	S	E	O	C	S	I	E	L	I
E	E	C	I	P	E	O	S	E	F	R	E

DAR EL BACHTARZI

Un lieu culturel chargé d'histoire rouvre ses portes à Alger

Dar El Bachtarzi, un lieu ainsi rebaptisé chargé d'histoire qui avait servi depuis les années 1920 de local de répétitions à Mahieddine Bachtarzi et El Hadj M'Hamed El Anka, a rouvert ses portes, vendredi dernier, à Alger, avec un concert inaugural animé par le chanteur andalou Mahmoud Hadj Ali...

Sous tutelle de l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, Dar El Bachtarzi, aujourd'hui destiné à être un lieu de rencontres des artistes, se situe au niveau inférieur d'un immeuble, entièrement restauré par la Wilaya d'Alger, sis à la rue des Frères Ouslimani à la basse Casbah d'Alger, sur le prolongement de la façade latérale gauche de la Mosquée Ketchaoua. «La réouverture de ce repère historique entre dans le cadre de l'action entreprise par la Wilaya d'Alger de réhabiliter et de valoriser l'héritage culturel et civilisationnel de la capitale Alger, la cité millénaire de la Casbah notamment», explique le responsable de la programmation à l'établissement de tutelle, Fodhil Hammouch. Cet espace mythique devrait également accueillir dans les locaux des deux étages supérieurs sous



tutelle de la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Alger, différents exposants de l'industrie traditionnelle et des métiers de l'artisanat. Une vingtaine de plateaux en cuivre sculpté servant de tables, entourés de sièges rembourrés et recouverts de soie rouge, s'étendent sur la surface rectangulaire de la salle aux cloisons latérales en formes d'arcades érigées en pierres de taille pour venir s'échouer au pied d'une petite scène en demicercle, restituant ainsi le passé glorieux de nos cheikhs et les atmosphères d'antan. Pour redonner vie à ce bel endroit mythique, Mahmoud Hadj Ali, par ailleurs chef d'orchestre de

l'ensemble El Mossilia, accompagné par les musiciens Krimou Meghzifene au banjo, Hicham Hassani au violon alto, Krimou Chikhi au oud, Sofiane Haddad à la derbouka et Fouad Tebib au tar, a enchanté l'assistance une heure et demie durant, avec la nouba Sika et quelques classiques dans le genre Hawzi. Avec une voix présente et étoffée, le chanteur au mandole a rendu les pièces Ya sahib al wajh el djamil, Hibbi al ladhi rani naachak, Ya chabih dheï el hilal, Hilaloun bane, Ya loun el âssel, ya men dara men naâchakou, Lemta yahna qalbi, Anaya fi hmak et quelques khlasset R'haoui. A l'issue de cette céré-

monie d'ouverture consacrant ce «Café-concert» que la wilaya d'Alger a restitué à la culture algérienne, le maître Mahieddine Bachtarzi a été au centre de toutes les discussions qui sont revenues sur le parcours atypique et hors normes de cet homme de Culture et d'Histoire. Natif de la Casbah d'Alger, Mahieddine Bachtarzi (1897-1986) avait embrassé, dès les années 1920, plusieurs carrières, toutes motivées par le souci de sensibiliser ses compatriotes sur leur condition sociale qui posait alors l'impératif d'une prise de conscience sur la nécessité de changer le cours des choses. D'abord muezzin,

puis chanteur andalou, il enregistra, à 24 ans, 60 disques qui le conduiront à donner plusieurs concerts à Alger, avant de partir en tournée internationale, et prendre, en 1923, la direction de la Société musicale El Moutribia, un établissement de formation et de sauvegarde du patrimoine musical andalou. Intellectuel éclairé, il prend conscience des limites de la musique comme moyen de communication dans le contexte colonial, ce qui le conduira, durant les années 1930, à s'intéresser au 4^e Art avec Allalou (Ali Sellali) et Rachid Ksentini. En 1947, il avait assuré avec Mustapha Kateb des représentations théâtrales hebdomadaires à l'Opéra d'Alger (actuel TNA) en intégrant un grand nombre de jeunes talents, dont une grande partie ira rejoindre la troupe artistique du FLN et faire les beaux jours du théâtre et du cinéma algériens après le recouvrement de l'indépendance. Artisan de nombreuses carrières artistiques fulgurantes, Mahieddine Bachtarzi a été, dans le sens le plus large, un véritable chef d'orchestre, d'une scène culturelle alors naissante et aujourd'hui bien confirmée. Dar El Bachtarzi accueillera des artistes toutes les fins de semaine, s'adjudant pour la soirée de ce samedi, le privilège d'accueillir le chanteur andalou Karim Semmar et son orchestre.

97^E ÉDITION DES OSCARS

Le long métrage palestinien *From Ground Zero* en lice

Le ministère palestinien de la Culture a annoncé, jeudi, la nomination du long métrage *From Ground Zero*, un ensemble de courts métrages qui mettent à nu l'agression barbare sioniste contre la bande de Ghaza, pour représenter officiellement la Palestine à la 97^e édition des Oscars, qui se tiendra en 2025 aux Etats-Unis dans la catégorie «Meilleur long métrage international», a rapporté la presse palestinienne. Produit par le Palestinien Rashid Masharawi, «From Ground Zero» comprend 22 courts métrages réalisés par de jeunes cinéastes ghazaouis, à l'instar de Nada'A Abu Hasna, Bashar Al-Belbessy, Mahdi Karira et Aws Al-Banna, qui ont choisi de

s'exprimer à travers le cinéma, pour dénoncer et montrer au monde, l'extermination systématique des Palestiniens dans la bande de Ghaza. L'avant-première mondiale de «From Ground Zero» a été donnée, en juillet dernier, lors du 5e Festival international du film d'Amman en Jordanie et devrait être également projeté, le mois de septembre prochain, lors du 49e Festival international du film de Toronto au Canada, au moment où sa projection est déjà en cours dans dix villes palestiniennes. Prenant le monde à témoin, le long métrage, «From Ground Zero, restitue des visions, des expériences et des tranches de vie sur lesquelles les jeunes

cinéastes ghazaouis ont travaillé, réussissant l'exploit d'un montage judicieux et pertinent, fait d'histoires réelles, que les sionistes ont voulu taire et étouffer, réalisées dans des conditions extrêmement difficiles, avec des moyens très limités et sous la contrainte et le poids de la guerre génocidaire, encore en cours, contre la population civile de Ghaza», précise le communiqué. Cette synergie, qui marque la résilience du peuple palestinien, est née sur une initiative du réalisateur et producteur ghazaoui Rashid Masharawi, après l'agression barbare contre Ghaza, lancée en octobre 2023 et nombre de cinéastes, particuliers, institutions régionales et

internationales ont contribué à son soutien et à son parrainage, pour voir aboutir, huit mois après, une œuvre cinématographique-témoin, des génocides et des crimes de guerre et contre l'humanité, lâchement perpétrés par l'armée sioniste contre le peuple palestinien. «Cette nomination confirme l'importance et le rôle du cinéma palestinien même dans les circonstances les plus difficiles et les plus injustes, car les réalisateurs de cette œuvre ont pu raconter leurs histoires et documenter leurs expériences humaines dans les conditions les plus dures», a déclaré le ministre palestinien de la Culture, Imad Hamdan.

CAUSE SAHRAOUIE

Le public de Batna très réceptif à la pièce «El Khotwa El Akhira »

Le public de Batna s'est montré particulièrement réceptif à la pièce «El Khotwa El Akhira» (Le dernier pas) du Théâtre national professionnel de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), présentée mercredi dernier, sur la scène de la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa. Le public a suivi avec beaucoup d'intérêt, une heure durant, les événements de cette œuvre théâtrale produite par le Théâtre national algérien (TNA) en coopération avec le Théâtre régional de Sidi Bel Abbés et le Théâtre national professionnel de la RASD. La pièce raconte l'histoire de la résistance du peuple sahraoui contre l'occupant, sa détermination à défendre sa terre et sa lutte acharnée pour l'autodétermination à travers le personnage central (Dehba) qui résiste farouche-

ment aux soldats ennemis malgré l'emprisonnement et les formes les plus odieuses de torture psychologique et physique. Batna est la première étape d'une tournée de cette pièce dans plusieurs wilayas de l'Est du pays, selon la directrice du Théâtre national sahraoui, Mona Mohamed Salem. Elle a souligné à l'APS que «El Khotwa El Akhira» raconte la souffrance et la persécution du peuple sahraoui dans les territoires occupés, et se penche également sur la lutte et la pugnacité des femmes sahraouies qui luttent pour préserver leurs coutumes ancestrales et faire face aux tentatives d'anéantir l'identité de leur peuple. Selon la même interlocutrice, la pièce a été produite dans le cadre d'une convention entre le ministère algérien de la Culture et des Arts et le ministère sahraoui de la Culture portant sur le renforcement de la coopération culturelle par, notamment, la création d'un théâtre national sahraoui professionnel. Elle a également indiqué que cette pièce, après une tournée dans les wilayas de l'Ouest du pays, vient d'entamer un périple dans l'Est algérien qui la mènera dans plusieurs villes comme Oum El Bouaghi, Skikda, El Eulma et Constantine. A noter que ce spectacle, inscrit dans le cadre du théâtre révolutionnaire, ou de résistance, a été mis en scène par Aïssa Djakati sur un texte d'Idris Gargoura, une chorégraphie de Riad Barwal, une scénographie de Youcef Abbadi et une musique signée par Mohamed Zami. Il a été produit en 2023 et présenté pour la première fois en janvier dernier.

ment aux soldats ennemis malgré l'emprisonnement et les formes les plus odieuses de torture psychologique et physique. Batna est la première étape d'une tournée de cette pièce dans plusieurs wilayas de l'Est du pays, selon la directrice du Théâtre national sahraoui, Mona Mohamed Salem. Elle a souligné à l'APS que «El Khotwa El Akhira» raconte la souffrance et la persécution du peuple sahraoui dans les territoires occupés, et se penche également sur la lutte et la pugnacité des femmes sahraouies qui luttent pour préserver leurs coutumes ancestrales et faire face aux tentatives d'anéantir l'identité de leur peuple. Selon la même interlocutrice, la pièce a été produite dans le cadre d'une convention entre le ministère algérien de la Culture et des Arts et le ministère sahraoui de la Culture portant sur le renforcement de la coopération culturelle par, notamment, la création d'un théâtre national sahraoui professionnel. Elle a également indiqué que cette pièce, après une tournée dans les wilayas de l'Ouest du pays, vient d'entamer un périple dans l'Est algérien qui la mènera dans plusieurs villes comme Oum El Bouaghi, Skikda, El Eulma et Constantine. A noter que ce spectacle, inscrit dans le cadre du théâtre révolutionnaire, ou de résistance, a été mis en scène par Aïssa Djakati sur un texte d'Idris Gargoura, une chorégraphie de Riad Barwal, une scénographie de Youcef Abbadi et une musique signée par Mohamed Zami. Il a été produit en 2023 et présenté pour la première fois en janvier dernier.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:41	12:50	16:31	19:28	20:52

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

14 DÉCÈS ET 517 BLESSÉS EN 48 HEURES

Quatorze (14) personnes sont décédées et 517 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilaya du pays, indique hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif et Béjaïa, avec 2 morts dans chaque wilaya, précise la même source. D'autre part, le dispositif de surveillance des plages a procédé à 2.820 inter-

ventions pour le sauvetage de 2.213 personnes de noyade. 457 personnes ont été prises en charge sur les lieux, 145 personnes évacuées vers les hôpitaux, précise le communiqué qui déplore la mort de 6 personnes noyées en mer et une autre au niveau d'une réserve d'eau. En outre, le dispositif de lutte contre les incendies de forêts, maquis et récoltes a procédé durant la même période, à l'extinction de 63 incendies à travers plusieurs wilayas.

VARIOLE DU SINGE OU MPOX

MISE EN PLACE D'UN PLAN DE PRÉVENTION

L'Algérie a mis en place un plan de prévention pour éviter l'apparition de cas de variole du singe sur son territoire. Le DG de l'Institut supérieur de santé publique, le Pr. Abderrazak Bouamra, a affirmé à la radio que, pour le moment, «aucun cas suspect n'a été signalé dans le pays». Il a cependant souligné l'importance de bien comprendre les caractéristiques du virus pour mieux s'en protéger. Selon le professeur, l'Algérie bénéficie d'une expérience solide dans la gestion des épidémies. Il a également mentionné la nécessité de renforcer la réponse nationale pour lutter contre la variole du singe, qui touche actuellement plusieurs pays en Afrique et en Europe. En outre, une coordination étroite entre le ministère de la Santé et le ministère de l'Intérieur a été mise en place pour garantir l'efficacité des mesures préventives et protéger la santé publique. La variole du singe est une maladie virale rare, principalement transmise aux humains par des animaux sauvages tels que les rongeurs et les primates. Le virus appartient à la même famille que celui de la variole, mais il est généralement moins dangereux. Les symptômes incluent de la fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires, et des ganglions lymphatiques enflés. Après quelques jours, une éruption cutanée apparaît, souvent sur le visage, puis se propage à d'autres parties du corps. La plupart des cas sont bénins, mais des complications peuvent survenir, notamment chez les personnes immunodéprimées. Le virus se transmet principalement par contact direct avec le sang, les fluides corporels ou les lésions cutanées d'un animal ou d'une personne infectée. Bien que la transmission interhumaine soit possible, elle reste limitée, ce qui réduit le risque d'épidémie majeure. Cependant, la vigilance reste de mise, en particulier dans les régions où la maladie a été détectée.

ILLIZI

L'INCENDIE DE LA PALMERAIE D'AIN EL-KOURS MAÎTRISÉ

Les Unités de la Protection civile de la wilaya d'Illizi sont venues à bout de l'incendie qui s'est déclaré vendredi dernier, dans la palmeraie d'Ain El-Kours, wilaya d'Illizi, selon un communiqué rendu public hier, par ce corps constitué. L'intervention des sapeurs-pompiers, appuyés par les éléments de l'Armée nationale populaire et de Sonatrach, a permis de maîtriser, après 19 heures de lutte, l'incendie qui a causé la destruction de 105 palmiers, dont 83 palmiers dattiers, a précisé le source qui ne déplore heureusement aucune victime. La prompt intervention des éléments de la Protection civile, en présence des autorités locales et des services de la Gendarmerie nationale, a permis d'éviter de plus importants dégâts sur les richesses phénicienne et animale sur le site, grâce à la mobilisation d'importants moyens humains et matériels.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 25 AOÛT 2024 // N°886 // PRIX 20 DA

PIRATAGE DE COMPTES POSTAUX

Les autorités démantèlent un réseau

Les autorités de Sétif ont mis fin aux activités d'un réseau spécialisé dans l'escroquerie et le piratage de comptes postaux.

Ce réseau, composé de trois jeunes hommes âgés de 19 ans, a réussi à soustraire des sommes considérables à plusieurs citoyens en utilisant des méthodes frauduleuses. Les escrocs opéraient donc principalement via les réseaux sociaux, où ils entraient en contact avec leurs victimes. Ils parvenaient ensuite à exploiter des informations personnelles pour accéder aux comptes postaux des personnes ciblées. Une fois à l'intérieur des systèmes de traitement automatique des données, ils détournèrent les fonds pour leur propre profit. Selon les informations recueillies, les membres du réseau utilisaient des techniques de manipulation pour inciter leurs victimes



à leur faire confiance. Ils leur promettaient divers avantages, tels que des sommes d'argent, des applications avancées ou des services en ligne. Toutefois, il s'agissait en réalité de

manœuvres pour les piéger. La brigade de lutte contre la cybercriminalité a pu identifier ce réseau après plusieurs plaintes déposées par des citoyens. Ces derniers avaient

été victimes de vols d'argent via leurs comptes postaux, après avoir été approchés sur les réseaux sociaux. Les enquêtes, menées sous la supervision du parquet local de Sétif, ont révélé que les suspects utilisaient des liens malveillants pour pirater les comptes de leurs victimes et transférer d'importantes sommes d'argent. Finalement, la brigade a réussi à localiser et arrêter les suspects, saisissant par la même occasion le matériel utilisé pour leurs activités criminelles, incluant des smartphones, des ordinateurs et une unité centrale. Les trois jeunes hommes ont été présentés devant la justice, accusés de fraude, piratage, et usurpation d'identité.

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

Neuf morts par noyade en 24 heures

Les services de protection civile ont enregistré un lourd bilan de noyades au cours des dernières 24 heures. Neuf personnes se sont noyées sur différentes plages, vendredi dernier, selon un communiqué de la direction générale de la Protection civile. Les services de Protection civile ont enregistré 1.559 interventions grâce auxquelles 1.194 personnes ont été secourues dans différentes wilayas.

INCENDIES

Plusieurs feux de forêt déclarés à travers le pays

La Direction générale de la Protection civile a fourni une mise à jour sur la situation des incendies de forêt et de végétation vendredi dernier, à 13h00. Selon le communiqué officiel, plusieurs incendies se sont déclarés à travers différentes régions du pays, nécessitant une intervention rapide des équipes de secours. Un incendie s'est déclaré dans la forêt du village Aït Allaoua à Tizi Ouzou. Grâce à l'intervention rapide des équipes de la Protection civile, le feu a été totalement maîtrisé. Dans la wilaya de Jijel, deux incendies sont en cours

d'extinction. L'un concerne des broussailles dans la localité de Kbibat, commune de Djimla, et l'autre touche la forêt de la région d'Akhrouf, dans la commune d'El Milia. Les opérations de lutte contre ces feux se poursuivent activement. Outre les incendies de forêt, plusieurs feux ont affecté des cultures agricoles. À Béjaïa, un incendie a ravagé un verger dans le quartier de Mounja, commune de Béjaïa, avant d'être rapidement éteint. De même, un autre incendie s'est déclaré dans le quartier des vergers à Hammam Dalaa,

dans la wilaya de M'Sila, où les flammes ont été maîtrisées sans causer de dégâts majeurs. À Bordj Bou Arreridj, un feu s'est propagé le long de la route nationale n° 5, touchant des arbres fruitiers à Lichbour, dans la commune de Bordj Bou Arreridj. Les équipes de la Protection civile ont réussi à éteindre l'incendie, limitant ainsi les pertes. Ainsi, la situation reste sous surveillance, et les autorités continuent de déployer des efforts pour éviter de nouvelles propagations et assurer la sécurité des populations.

IL PRÉFÈRE SE CONSACRER À LA FINALE DE LA LIGUE DE DIAMANT PRÉVUE À LA MI-SEPTEMBRE DJAMEL SEDJATI FAIT L'IMPASSE SUR L'ÉTAPE DE SILÉSIE EN POLOGNE

Le demi-fondiste algérien Djamel Sedjati, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Paris-2024, a décidé de ne pas s'aligner sur le 800 mètres de la prochaine étape de Ligue de Diamant, prévue aujourd'hui en Silésie (Pologne), préférant se consacrer entièrement à la préparation de la finale de cette prestigieuse compétition, qui aura lieu la mi-septembre prochain à Bruxelles (Belgique). La plupart de ses concurrents pour le titre en Diamant affichent en effet une excellente forme en ce moment, particulièrement le jeune Kényan Emmanuel Wanyonyi, sacré champion olympique à Paris et qui vient de se rapprocher de seulement vingt centièmes du record du monde du 800 mètres. Conscient de cela, et pour mettre toutes les chances de son côté dans sa quête de rivaliser avec ces sérieux concurrents, l'enfant de Tiaret (25 ans) a décidé de suspendre provisoirement la compétition et se consacrer uniquement au travail de fond. Néanmoins, malgré l'absence de Sedjati, le 800 mètres en Pologne sera d'un niveau très relevé, notamment, en présence de six des huit finalistes aux JO de Paris. A leur tête, le champion olympique Emmanuel Wanyonyi (20 ans), qui impressionne depuis le début de la saison et qui s'est rapproché jeudi à Lausanne de 20 centièmes du record du monde de son compatriote David Rudisha (1:41.11 contre 1:40.91), enregistré lors des JO de 2012 à Londres.